PEYRE en AUBRAC

le mag

JANV 2021

N° 8

Bulletin municipal d'information

- **Le vert :** couleur de la nature
- **Le brun :** couleur naturelle associée à la terre

Le logo de Peyre en Aubrac, expliqué en 2 temps 3 mouvements...

P. 15

ÉDITO

En ce début d'année vous allez découvrir un bulletin municipal nouvelle formule, "le mag", destiné à une information plus moderne et dynamique sur l'actualité, la vie de notre commune de Peyre en Aubrac, son fonctionnement, ses projets et ses nombreuses réalisations.

Un travail conséquent à l'initiative du Président de la commission Communication, Daniel Mantrand, très engagé et performant dans ce domaine, bien secondé par les élus et Jean-Baptiste Boussagol.

Dans la même logique, le conseil municipal du mois de décembre a validé la signalétique, le logo de notre collectivité, et, prévu une future révision du site internet.

Nous venons de vivre une année particulièrement difficile, une pandémie très éprouvante pour nous tous, tant sur le plan économique que social et associatif.

Nous sommes confrontés à de nombreux défis ou problèmes à relever, nous avons une pensée très forte pour toutes celles et tous ceux qui souffrent de cette situation dans un climat parfois très tendu.

Durant cette période de crise sanitaire les bureaux de nos mairies restent ouverts à la population, des masques ont été distribués, notamment aux enfants de nos écoles, le portage des produits de première nécessité perdure pour les personnes les plus isolées, dans l'incapacité de se déplacer pour des raisons médicales ou sociales.

Les élus et membres du CCAS se sont occupés de la distribution des colis de fin d'année à l'attention de nos anciens âgés de plus de soixante-dix ans, des rencontres fortement appréciées.

Au cours de ce semestre, le conseil municipal a planché sur de nombreux dossiers, entériné des réalisations et des projets, bien accompagné dans leurs décisions par un personnel administratif et technique de qualité.

Cet état d'esprit solidaire est indispensable à la meilleure gestion possible de cette crise, nous devons être présents et réactifs, c'est le souhait que je formule à l'aube de cette nouvelle année.

Il nous faut garder le cap et entrevoir un avenir plus serein, l'espoir d'une reprise de l'activité économique, l'organisation d'évènementiels, de manifestations et festivités propices aux échanges, au partage et à la convivialité.

Notre ruralité fait face actuellement à une dure réalité, des enjeux dans beaucoup de domaines, il nous faut être exigeants et performants, continuer à aller de l'avant, les habitants de notre territoire peuvent compter sur notre engagement et notre détermination.

Au terme de cet édito, je tiens à vous présenter mes vœux les plus chaleureux et surtout que cette année 2021 vous apporte la meilleure santé possible.

Alain ASTRUC, Maire de Peyre en Aubrac

SOMMAIRE

N° 8 - Janvier 2021

Vie municipale

Paroles d'Élus 4
Eau et Assainissement 5
Travaux 7
Retour en images 10

Communication

Détails sur les éléments du logo 14
Peyre en Aubrac entre dans la communication 16

Vie communautaire

Installation du Conseil CCHTA 18
Aménagement ZAE Aumont sud 19
Via Podiensis (GR® 65) 20

Vie scolaire

École de Ste Colombe / St Sauveur 21
Écoles publiques d'Aumont 23
Écoles privées d'Aumont 26

Vie associative

Comité des Fêtes 28
Foyer Rural de la Terre de Peyre 31
Ensemble pour Peyre en Aubrac 34
ADMR / PR48 37
Retour en images 38

Vie locale

Office de Tourisme 40
Musée de Javols 42
Les Amis du chemin de St Guilhem 44
Évènements 46
Zoom sur... 48
Centre de Secours d'Aumont-Aubrac 49

Info diverses

État civil 50
Infos utiles 51

Mairie de Peyre en Aubrac - Route du Languedoc
48130 PEYRE-EN-AUBRAC - Tél. : 04 66 42 84 70
Directeur de la publication : Alain Astruc
Secrétaire de rédaction : Jean-Baptiste Boussagol
Maquette et conception graphique : Daniel Mantrand
Impression : AFLPH - Ste Colombe de Peyre

6 Eau - Asainis. Tarifs 2021

23 École publique Jean Augustin Dalle

28 Comité des Fêtes Aumonais

31 Foyer Rural de la Terre de Peyre

Paroles d'Élus

Le Mot du Maire délégué de Saint-Sauveur de Peyre

2017-2020 quatre années d'existence pour notre commune Peyre en Aubrac.

Un délai suffisant pour vous donner mon sentiment, sans langue de bois, sur cette évolution majeure pour les habitants de notre territoire. Il a fallu attendre 2020 pour que nous rentrions réellement dans le vif du sujet avec l'élection d'un nouveau conseil municipal composé de 25 élus qui a remplacé le précédent ; addition des six anciens conseils municipaux avec 70 élus. La possibilité de garder nos communes déléguées préserve pour ce mandat municipal une proximité indispensable sur un territoire aussi vaste que le nôtre. Parmi les engagements figurant dans la charte figurait une représentation équilibrée des anciennes communes. Avec trois élus sur 25, elle est respectée. Autre engagement celui de doter les communes déléguées d'un conseil consultatif dont la composition est laissée à l'appréciation des élus. Pour Saint-Sauveur de Peyre nous avons décidé d'y associer les anciens conseillers municipaux. Ce conseil s'est réuni à plusieurs reprises en 2020. Appartenir à une même commune suppose un effort d'harmonisation dans de nombreux domaines pour tendre vers une réelle égalité entre les habitants. Le processus d'harmonisation fiscale est en cours depuis 2017 et se poursuivra jusqu'en 2029. La suppression de la taxe d'habitation qui concernera tous les foyers d'ici fin 2022 limite l'impact de l'augmentation qui ne concerne désormais plus que le foncier bâti. En matière d'eau et d'assainissement, l'harmonisation débutera avec la facturation 2021. Elle s'étalera sur cinq années. C'est un délai raisonnable notamment pour les abonnés de Saint-Sauveur de Peyre qui bénéficiaient de la tarification la plus basse des six communes. La prévision d'augmentation est la suivante : pour l'eau part fixe (compteur), 70 € en 2020 pour atteindre 80 € en 2026 et la part variable de 0,54 € le m^3 à 1,28 € ; pour l'assainissement collectif, la part fixe 45 € à 80 € en 2026 et la part variable de 0,30 € le m^3 à 1,12 €. La commune nouvelle c'est aussi un changement important pour nos personnels administratifs et techniques. Force est de constater que la spécialisation des agents permet d'être plus efficace au moment où tout se complexifie. Au niveau des services techniques, chacune des communes déléguées bénéficie de moyens plus importants. Sur le plan de la vie municipale pendant les trois premières années du mandat et pour la première année de celui-ci toutes les délibérations nous concernant ont été votées pratiquement toutes à l'unanimité y compris celle du projet de lotissement. Au bout de ces quatre années, c'est donc un bilan globalement positif. En 2016 j'ai considéré que les habitants devaient se prononcer sur cette fusion et il me semblait que cette évolution n'était pas urgente car dans notre commune les bilans des différents mandats témoignaient d'un nombre important de projets réalisés dans tous les domaines. Si notre fusion des communes a plutôt bien réussi, on le doit aussi au sens des responsabilités de chacun et au fait que nous mettons nos égos de côté pour un travail dans l'intérêt de tous. Cette intelligence collective fait incontestablement avancer ce territoire. J'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les meilleurs pour 2021.

Michel GUIRAL

Le Mot du Maire délégué de Javols

Après cette année 2020 très difficile pour beaucoup d'entre nous particulièrement les jeunes et les personnes âgées à cause des conditions sanitaires mais aussi pour nombre de nos familles qui ont connu le décès d'un être cher, je tenais à vous témoigner en mon nom personnel et au nom de tous vos élus toute notre sympathie et notre dévouement.

Que cette nouvelle année qui débute soit celle du renouveau, que nous sachions nous serrer les coudes pour sortir plus forts de ces épreuves, voilà, avec une bonne santé, les vœux que je formule pour nous tous en ce début d'année.

Votre conseil municipal s'est donné pour mission de mettre en place l'organisation la plus efficace pour que nous soyons plus forts ensemble dans notre nouvelle commune et ainsi faire face aux défis de demain sans perdre de vue notre objectif de maintenir la proximité des élus et des services municipaux et intercommunaux auprès de chacun des habitants de nos 6 communes déléguées.

Cette nouvelle mandature commence à trouver son rythme et son efficacité grâce à une bonne cohésion de tous, particulièrement des maires délégués et adjoints réunis tous les lundis autour de notre Maire Alain Astruc et de l'implication de tous les conseillers municipaux dans le travail des différentes commissions.

Christian Malavieille.

Finances

Financièrement l'année 2020 pour la commune de Peyre en Aubrac se caractérise par une avancée vers des perspectives connues depuis 2017.

Au-delà d'une clarification des services et actions communales pour l'usager, l'harmonisation des tarifications (eau et assainissement, repas scolaires…) et des pratiques (CCAS) permettra de poursuivre des avancées significatives dans la maitrise de la gestion communale.

Sur l'investissement, des projets définis en fin de mandat 2014-2020 sont en cours de finalisation (enfouissement des réseaux secs aux Moulins de Longuessagne, Pôle Social d'Aumont, Réhabilitation de l'ancienne mairie de Javols en logement, terrain de tennis de Saint-Sauveur…). 2021 verra la concrétisation de travaux très importants financièrement avec notamment des aménagements paysagers de villages (La Chaze de Peyre, les Salhens, l'entrée sud d'Aumont…).

Eau et Assainissement

Harmonisation des tarifs de l'eau et de celui de l'assainissement sur l'ensemble du territoire.

En cohérence avec la Charte de constitution de la commune nouvelle, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une harmonisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement.

Ce lissage permettra des tarifs uniques sur notre territoire à l'horizon 2026 et devrait permettre de consolider le financement de ce budget.

Aujourd'hui déficitaire et de compétence communale, le budget de l'eau et de l'assainissement doit trouver un équilibre financier au vu des évolutions possibles sur le financement ou la gestion imposée par l'État dans un avenir proche.

Il apparaît également indispensable pour la Commission en charge de ce dossier, de doter ce budget de moyens nécessaires pour assurer sur l'ensemble du territoire des travaux de sécurisation des réseaux.

Service des eaux

Pour toutes demandes d'interventions techniques du service des eaux (fuites, problèmes de pression…), contacter le service d'astreinte du SDEE au 06 02 10 03 44

Pour toutes demandes concernant les abonnements, contacter le secrétariat du service des eaux au 04 66 42 84 70

Eau & Assainissement - Tarifs 2021

Tarifs HT Eau	Aumont	Fau de Peyre	La Chaze	Javols	Ste Colombe	St Sauveur	Objectif 2026
Part fixe :							
1er compteur	71.66 €	75.83 €	71.66 €	71.66 €	63.33 €	71.66 €	**80.00 €**
Compteur suppl.	71.66 €	44.58 €	71.66 €	71.66 €	42.50 €	71.66 €	**80.00 €**
Part variable :							
Tranche 0-120 m3	1.15 €	1.04 €	1.15 €	1.15 €	0.63 €	0.66 €	**1.28 €**
Tranche 120-500 m3	1.15 €	0.61 €	1.15 €	1.15 €	0.63 €	0.60 €	**1.28 €**
Tranche + 500 m3	0.80 €	0.61 €	0.80 €	0.80 €	0.63 €	0.60 €	**0.80 €**
Eau non domestique					0.55 €		
Tarifs HT Assainis.	**Aumont**	**Fau de Peyre**	**La Chaze**	**Javols**	**Ste Colombe**	**St Sauveur**	**Objectif 2026**
Part fixe :	13.33 €	75.83 €	13.33 €	63.33 €	63.33 €	50.83 €	**80.00 €**
Part variable :	1.02 €	1.01 €	1.02 €	0.90 €	0.77 €	0.44 €	**1.12 €**

Ce tarif unique à atteindre sur tout le territoire de Peyre en Aubrac est une obligation faite à toute collectivité ayant la compétence « Eau & Assainissement ».

De même l'augmentation des tarifs obéit à la règle qui veut que le budget du service eau et assainissement soit équilibré et également du fait que le Conseil départemental et l'Agence de l'eau Adour-Garonne conditionnent leurs subventions à une facturation de l'eau par la collectivité à un tarif suffisamment élevé (sûrement selon le principe : aide-toi et le ciel t'aidera).

Station d'épuration d'Aumont-Aubrac

Travaux

Chemins d'exploitation de Peyre en Aubrac :

L'entretien des chemins s'est poursuivi cet été avec un soin particulier pour les coupes d'eau.

Réfection du terrain de tennis à Saint Sauveur de Peyre :

Depuis cet été, les joueuses de tennis et les tennismen de la commune et les estivants ont pu fouler le terrain de tennis tout neuf, avec beaucoup d'envie.

Les employés communaux ont depuis finalisé l'aménagement des abords avec la création d'un terrain de pétanque.

Sainte Colombe de Peyre :

L'année 2020 a permis sur la commune déléguée de Sainte-Colombe de réaliser entre autres divers travaux comme la pose de deux portails et d'un portillon sur le site du combi-sport et aménagement d'un terrain de pétanque. La réfection de la route de Lasfonds (enrochement et réfection de l'enrobé). Travaux d'élagage et d'entretien des arbres, et rénovation des ponts sur les cours d'eau.

Les Moulins de Longuessagnes :

Engagés en 2020, les travaux de raccordement des eaux usées du hameau des Moulins de Longuessagne vers la station de lagunage arrivent à leur terme en cette fin d'année.

Coordonnés en maitrise d'œuvre par le cabinet Fagge pour un montant de 170 000 € HT les travaux auront également permis d'enfouir les réseaux aériens électriques et téléphoniques.

Réhabilitation de l'ancienne mairie de Javols en logement :

La rénovation d'un logement vacant dans l'ancienne mairie de Javols. Ce logement de type T4 contribuera à l'attractivité et au maintien de population à Javols.

La maîtrise d'œuvre est suivie par l'architecte Concept' BESSIERES

Montant des travaux : 229 185 € HT

Travaux terminés fin 2020

Pôle social à Aumont-Aubrac :

L'aménagement du local de 100 m^2 converti en bureaux pour l'accueil d'associations ou structures « Médico-sociales » présentes sur la commune se termine cette fin d'année.

Il est situé au rez-de-chaussée du bâtiment historique de la maison de retraite La Ginestado et voisin de la Maison d'Assistante Maternelle.

Il permettra d'accueillir en autre Présence Rurale 48, ASTIM médecine du travail, le cabinet des infirmières libérales, etc.

La maîtrise d'œuvre est suivie par l'architecte Concept' BESSIERES

Montant des travaux : 120 000 € HT

Création de la maison des associations et de la chasse sur le village de Saint Sauveur de Peyre :

Ce local polyvalent abritera deux espaces principaux : une salle commune de 30 m^2 et un espace protégé d'environ 30 m^2 pour l'éviscération des bêtes. Des espaces annexes comme les sanitaires et une chambre froide seront intégrés à l'opération.

Les travaux ont démarré en fin d'année 2020 avant que les conditions météo ne se dégradent. Espérons une reprise rapide signe d'une météo plus clémente.

La maîtrise d'œuvre est suivie par l'architecte HSB architecture

Montant estimatif des travaux : 130 000 € HT

Aménagement du village de la Chaze de Peyre :

Initialement prévu en 2020 les travaux devraient débuter dès que les conditions météo le permettent puisque le marché est en cours d'attribution.

Ce projet consiste à des aménagements de surfaces, de cheminements piétonniers, de reprise des réseaux humides et d'enfouissement des réseaux secs.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Fagge pour un montant estimatif de 773 921 € HT

Aménagement du village des Salhens :

Cet aménagement attendu depuis plusieurs années consiste à des aménagements de surfaces, de reprise des réseaux humides et d'enfouissement des réseaux secs.

Presque toutes les maisons de ce village ont été restaurées et il y a beaucoup de villégiateurs

pendant la période estivale. C'est pourquoi un soin particulier est réservé au petit patrimoine vernaculaire (fontaines, four, croix, ferradou…). En plus de la création d'un parking, il sera également aménagé un terrain de boule.

La consultation des entreprises a été lancée en décembre 2020.

La maîtrise d'œuvre est attribuée au cabinet Falcon

Montant estimatif des travaux : 322 000 € HT

Début des travaux prévu au printemps 2021

Réfection voirie RD809 Aumont Aubrac 2ème tranche :

Dernière étape dans les travaux d'aménagement de la traversée du bourg, il s'agit de refaire la chaussée depuis le monument aux morts jusqu'à la gendarmerie et d'aménager là où nécessaire de nouveaux accotements. Dans l'étude de ce projet il a été défini comme priorité d'assurer un cheminement en continu sur un trottoir large à droite en montant pour une meilleure sécurisation des piétons. De plus des aménagements routiers devraient permettre de faire abaisser la vitesse de circulation dans ce secteur.

Les travaux devraient débuter ce printemps 2021 et sont prévus en plusieurs phases avec une interruption pendant la période estivale pour éviter de perturber la circulation et l'activité économique du village.

Le montant total estimé des travaux est de 980 000 € HT avec une prise en charge directe par le Département d'environ la moitié correspondant au cout de rénovation de la voirie. Le solde à charge de la commune sera également éligible à différentes subventions déjà sollicitées.

La consultation des entreprises devrait être lancée au 1er trimestre 2021. Si les conditions le permettent, une réunion avec les riverains concernés permettra au cabinet MEGRET en charge de la maitrise d'œuvre d'exposer le projet.

Aménagement du Roc du Cher :

Le Roc du Cher et sa Chapelle Romane font partie du patrimoine remarquable de notre territoire et méritent d'être mis en valeur. Aussi le projet d'aménagement paysager consiste à créer un cheminement d'accès au sommet du Roc et à la Chapelle romane avec la mise en place d'une table d'orientation.

La maîtrise d'œuvre des travaux est suivie par Lozère Ingénierie et le montant estimatif des travaux est de 110 000 € HT. Les travaux pourraient débuter au printemps 2021.

Aménagement de lotissements à la Chaze :

Afin de répondre à des demandes de terrains constructibles permettant l'installation de nouvelles familles, la commune a décidé la création de lotissements :

La Pignède : 5 à 6 lots. Les études d'avant-projet et l'élaboration du permis d'aménager sont en cours. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au cabinet Falcon. Montant estimatif des travaux : 150 000 € HT

Pôle multi activité, associatif à Aumont Aubrac :

L'ensemble des équipements communaux (salles, gymnase…) étant particulièrement très occupés tout au long de l'année ou pas adaptés pour la pratique de certaines activités, le conseil municipal en lien avec les associations travaille sur le projet de construction d'un pôle multi activité, associatif. Ce local polyvalent pourrait permettre la pratique d'activité en tout temps et toutes saisons comme la pétanque, le tir à l'arc, le tennis, etc.

Ce lieu pourrait également abriter un local de la chasse avec les aménagements nécessaires et obligatoires : salle de découpe, frigo, etc.

La maitrise d'œuvre du projet est confiée à l'architecte Concept Bessieres, l'implantation du bâtiment pourrait se situer sur le terrain communal à proximité du gymnase de la Terre de Peyre.

Réhabilitation de la friche industrielle Centre bourg Aumont Aubrac :

L'ensemble des acteurs et institutions concernés par le projet « Friche Industrielle » porté par la Région ont pu se réunir par visioconférence en cette fin d'année. Animée par l'Établissement Public Foncier et regroupant entre autres les élus de la commune, les services de développement économiques du département et de la région, la SNCF propriétaire de la gare et du parking, cette réunion a permis de poser les bases du projet. Une étude va être lancée afin de définir les priorités et les possibilités de réhabilitation et de revitalisation du quartier de la gare SNCF.

Bilan des opérations terminées

BUDGET PRINCIPAL

Aménagement de la Maison des Assistantes Maternelles à Aumont
Dépenses : 219 736 euros TTC
Recettes : 22 000 euros Département
85 000 euros État

Aménagement du centre-bourg d'Aumont 2ème tranche
Dépenses : 204 934 euros TTC
Recettes : 90 096 euros Département

Parking et aire de loisirs à Javols
Dépenses : 30 244 euros TTC
Recettes : 1 080 euros Département
19 240 euros État

Matériel informatique des écoles
Dépenses : 20 915 euros TTC
Recettes : 7 000 euros État

Réhabilitation de l'ancienne Mairie de Javols en logement
Dépenses : 265 000 euros TTC
Recettes : 10 000 euros Département
11 000 euros Région
20 000 euros État

Pôle Social d'Aumont
Dépenses : 133 500 euros TTC
Recettes : 35 584 euros Département
40 000 euros LEADER

Forage pour l'arrosage du terrain de football d'Aumont
Dépense : 5 640 euros TTC

Terrain de pétanque au lotissement de Beauregard
Dépense : 8 040 euros TTC

Ragréage du terrain de tennis d'Aumont
Dépense : 3 960 euros TTC

Réfection du terrain de tennis à St Sauveur
Dépenses 46 690 euros TTC
Recettes : 2 323 euros Département
9 960 euros Région

Plantations cimetière et villages au Fau
Dépenses 5 712 euros TTC

Aire de remplissage au Fau :
Dépenses 13 464 euros TTC

Participation à l'installation de la Fibre auprès du Syndicat Mixte Lozère Numérique
Dépense : 87 400 euros

Programme Voirie 2020
Dépenses : 180 000 euros HT
Recette : 40 930 euros Département

PATA 2020 (traitement des nids de poule et réparation des routes)
Dépense : 60 000 euros HT

Entretien des chemins ruraux
Dépenses : 60 000 euros HT

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

Interconnexion réservoir AEP La Védrinelle-Lasfonds
Dépenses : 16 216 euros HT
Recettes : 13 200 euros HT Département
1 844 euros Participation SDEE

Traitement aux UV du réseau d'eau potable des Salhens
Dépenses : 24 886 euros HT
Recettes : 4 977 euros Département
4 781 euros Participation SDEE

Construction de la STEP d'Aumont (station d'épuration des eaux usées)
Dépenses : 3 025 761 euros HT
Recettes : 2 046 186 euros HT Agence de l'eau Adour-Garonne (67%)
370 957 euros HT Département (12%)

Curage des lagunes d'eaux usées à St Sauveur
Dépenses : 43 321 euros HT

Retour en images

En souvenir à Léon Marquès le 11 août à St Sauveur

Commémoration du 11 Novembre

Commémoration du 11 Novembre à St Sauveur

St Sauveur - Ouverture de la salle des fêtes aux ouvriers depuis le 16 novembre

Sainte Colombe

Terrain combi sport

Rénovation d'un logement vacant dans...

Réfection de la route d'Aumont à Javols

... l'ancienne mairie de Javols

Travaux de raccordement des eaux usées et enfouissement...

Sainte Colombe

... des réseaux secs au hameau des Moulins de Longuessagne

Aménagement d'un terrain de pétanque

Retour en images

Des masques offerts par la Région Occitanie

Distribution des colis

Réunion du CCAS

Les 474 colis pour les Aînés

Le CCAS en réunion

Réunion lancement projet maison des associations et de la chasse à Saint-Sauveur

Travaux à Andagnols

Réfection chemin d'Arboussous à Laval

Rénovation et agrandissement du terrain de pétanque

St-Sauveur ; armoire pour le déploiement de la fibre optique

Commémoration du 11 novembre, le dimanche 15 à Aumont

Détails sur les éléments du logo

Une histoire.

La terre de **Peyre** s'étend aux alentours de Marvejols. Au 13° siècle, le château de la baronnie de Peyre (l'une des plus puissantes du Gévaudan) se situe sur le Roc de Peyre. Il devait être l'un des plus beaux du Gévaudan. Il fut saccagé en 1586 par l'amiral Anne de Joyeuse. Ce saccage intervint en riposte aux destructions perpétuées en Gévaudan par Matthieu Merle ; capitaine huguenot engagé par la veuve Astorg de Peyre pour venger le meurtre de son défunt mari, lors du massacre de la Saint-Barthélemy. Quelques années plus tard en 1633, sous l'ordre de Richelieu l'ensemble fut complètement détruit.
Les Peyre auront souvent des châteaux à la hauteur de leur puissance, le vestige le plus visible étant le château de la Baume, dont la forme actuelle sera terminée en 1714. Son propriétaire à l'époque de Louis XIV, César de Grolée, comte de Peyre et seigneur de la Baume s'est directement inspiré du château de Versailles pour le décorer d'où le surnom de "Petit Versailles du Gévaudan".

Un territoire.

L'**Aubrac**, immense plateau basaltique de moyenne montagne. Forêts et pâturages, se partagent de vastes espaces naturels. La flore, à elle seule, offre un spectacle incontournable. Près de deux mille espèces font de l'Aubrac un conservatoire naturel de la flore européenne. Une flore qui explose au printemps tapissant de taches multicolores les monts tout juste sortis de leur hibernation. On y croise les troupeaux de la magnifique race Aubrac.
L'Aubrac constitue une destination touristique prisée qui jouit d'une forte reconnaissance. Une itinérance humaine creuse son sillon dans ce paysage. Les Chemins vers Saint-Jacques-de-Compostelle sont façonnés depuis plus de 1 000 ans au gré des émotions, des rencontres et du partage.
Pour préserver et valoriser les richesses de ce territoire d'exception, un parc naturel régional a été créé, le PNR de l'Aubrac.

Un lien

Peyre en Aubrac est le nom de la commune nouvelle rassemblant Aumont-Aubrac, Fau-de-Peyre, Javols, La Chaze-de-Peyre, Sainte-Colombe-de-Peyre, et Saint-Sauveur-de-Peyre.
Peyre en Aubrac est le **lien** entre la Terre de **Peyre** et les Monts d'**Aubrac**.

Le logo de Peyre en Aubrac, expliqué en 2 temps 3 mouvements

La signification cachée des couleurs en communication visuelle.

- **Le brun est une couleur naturelle associée à la terre.** Elle évoque donc le soutien et la stabilité ;
  - pour représenter le milieu culturel et l'histoire.
  - pour représenter le développement durable et l'écologie

- **Le vert est la couleur de la nature.** Il symbolise également la croissance et le renouveau ;
  - pour représenter les domaines reliés à la nature et au plein air.
  - pour évoquer un côté environnemental et écologique.

L'**Aigle**… en rapport avec la fière forteresse de la baronnie de Peyre à Saint-Sauveur.
Un Astorg de Peyre en avait fait le blason de la famille.

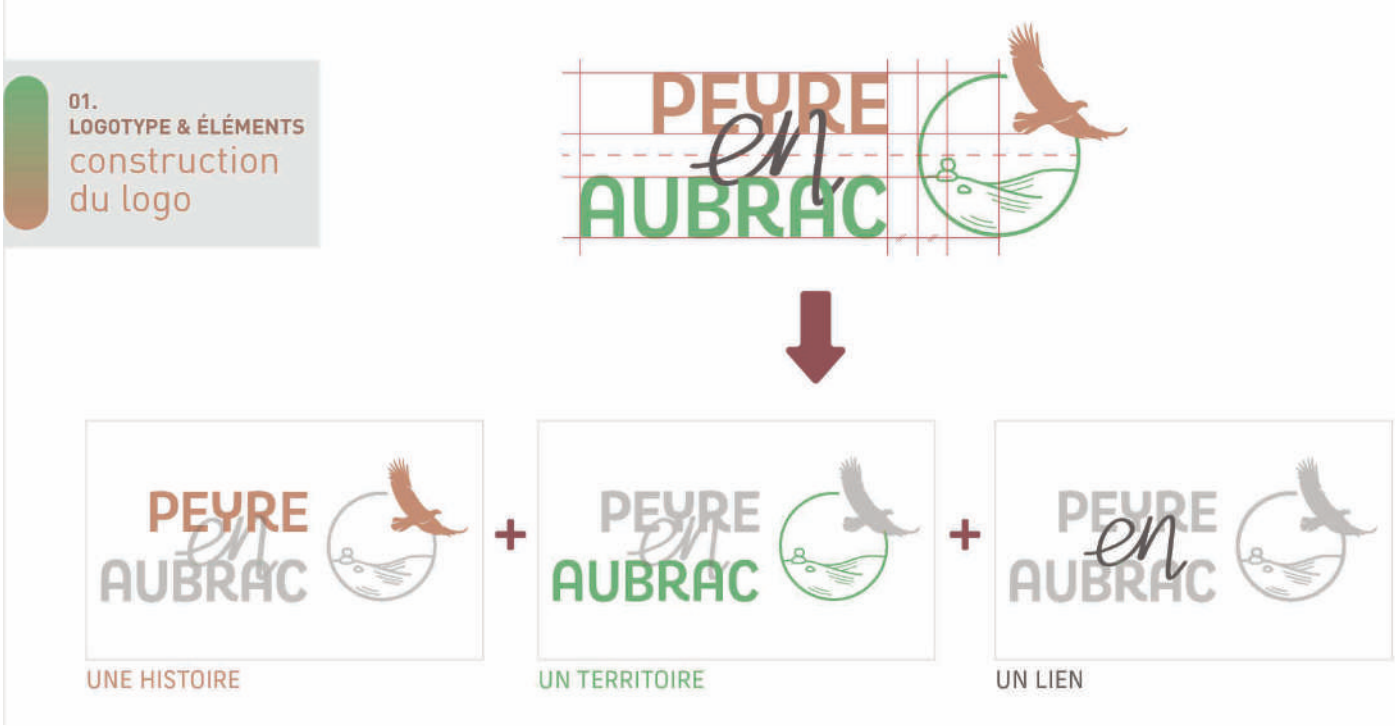

Peyre en Aubrac entre dans la communication

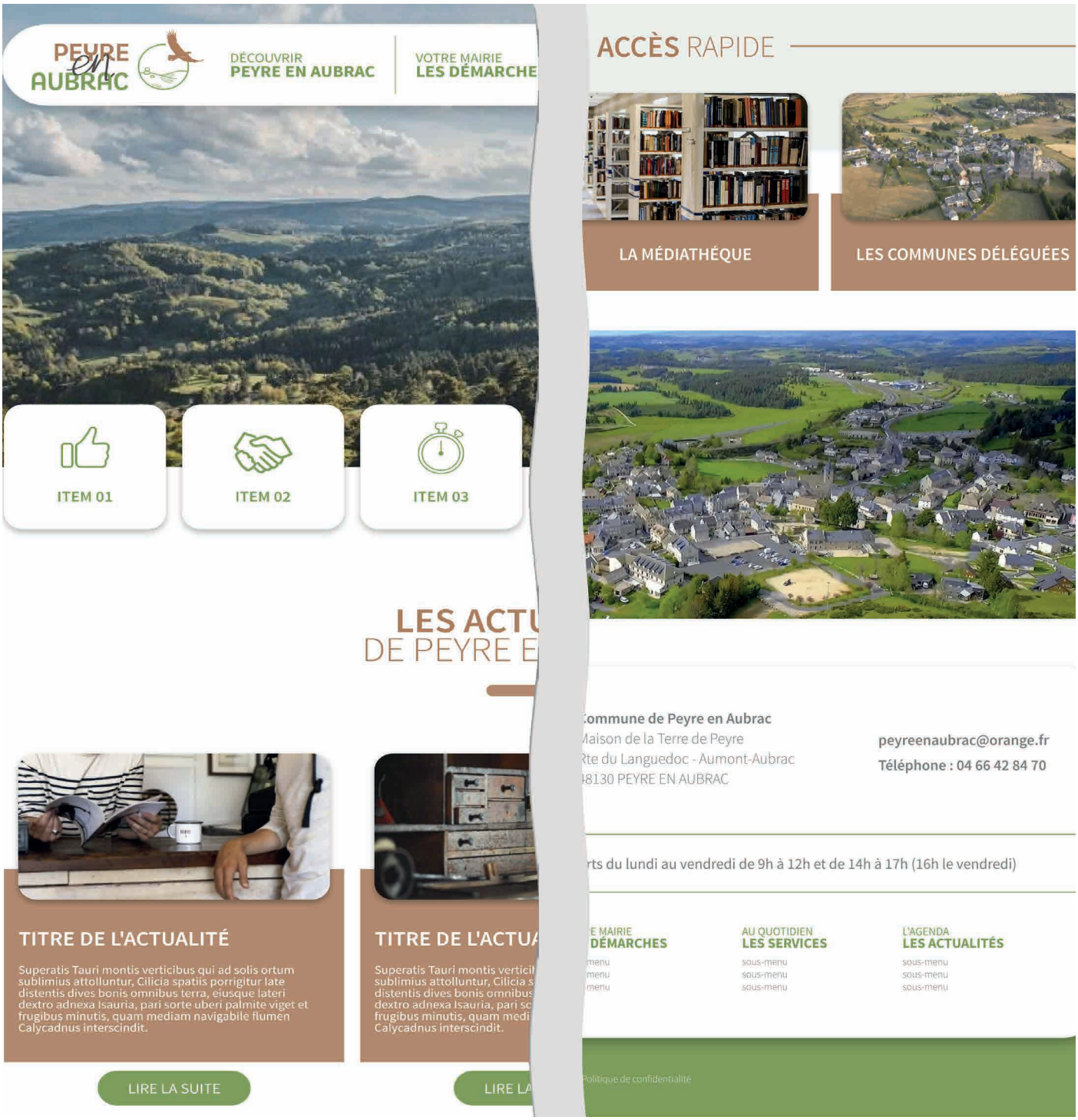

Paroles d'Élus

Peyre en Aubrac est maintenant une commune à part entière et pour le faire savoir, la commission Communication s'est mise au travail.

Dans un premier temps, il fallait réfléchir à son logo. Les logos d'aujourd'hui sont très stylisés, au contraire, ceux des communes tournent souvent autour d'un clocher. Il fallait trouver quelque chose mettant en valeur l'Histoire et le Territoire, avec une identité forte et surtout, qu'il soit intemporel.

L'Aigle de Peyre a tout de suite été choisi pour l'histoire. L'Aubrac ne faisant aucun doute pour

Fronton pour nos Mairies

représenter notre commune dans le nouveau territoire de la communauté de communes, il ne restait plus qu'à mettre en forme les différents éléments.

Après plusieurs essais et sondages auprès du conseil municipal et de l'équipe administrative, notre logo prenait forme.

De plus, il était nécessaire d'avoir une charte graphique pour pouvoir harmoniser en même temps, la refonte du bulletin municipal et celui du site Internet. Nous avons donc confié notre réflexion à une agence de communication et vous avez le résultat sous les yeux.

Ce logo, avec cet aigle qui vole vers l'avenir, pourra être dédoublé, en employant la partie texte ou la partie icône, sur les vêtements de travail, les véhicules, les annonces légales, etc.

Nous avons proposé également d'installer des plaques sur les frontons de nos mairies avec la même couleur de fond que celle du PNR. Ainsi, nous serons fiers d'afficher notre appartenance au Parc.

Toutes ces propositions ont été approuvées lors du dernier conseil.

Dans un second temps, dès que le nouveau site Internet sera opérationnel, nous réfléchirons à l'intégration des réseaux sociaux dans notre politique de communication. Certes, ils sont parfois malsains mais ils sont surtout incontournables.

Entre temps, vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information électronique (infolettre pour les intimes, newsletter pour les anglicistes) sur le site Internet de Peyre en Aubrac.

Pour « Peyre en Aubrac, le mag », nous souhaitons créer une nouvelle rubrique pour traiter différents sujets susceptibles d'intéresser les lecteurs, par exemple : un focus sur les associations et leurs bénévoles, les témoignages des enfants sur leur l'école, des initiatives misent en place, des témoignages de personnes âgées, etc.

Si vous êtes intéressé, il suffit de rédiger quelques lignes dans un mail, sur votre sujet, et de l'envoyer à la mairie en indiquant : « Peyre en Aubrac, le mag » comme objet.

Pour les raisons que vous connaissez, il n'y a pas de cérémonie des vœux pour cette nouvelle année. Aussi, toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021 et surtout une bonne santé.

Prenez bien soin de vous !

Daniel Mantrand

Extraits des derniers conseil de la CCHTA

Installation du Conseil Communautaire

Le 15 juillet s'est tenue à Aumont-Aubrac la 1ère réunion du nouveau Conseil Communautaire.

Le Président Alain Astruc a prononcé quelques mots d'accueil à tous les élus puis Lucette Boucharinc, doyenne de l'assemblée, a présidé le vote du nouveau Président et des vice-présidents(e)s.

Sans surprise, Alain Astruc, seul candidat, prend à nouveau la tête de la Communauté de Communes. Pour l'épauler, les vice-président(e)s élu(e)s sont : Bernard Bastide, Ève Brézet, Jérôme Poulalion, Michel Guiral, Raymonde Joubert, Éric Malherbe, Marie-France Prouhèze et Christian Fines.

Trois membres du bureau ont également été élus (1 par secteur) : Laurent Prat, Denis Gras et Jean-Marie Tardieu.

Alain Astruc a remercié les élus pour leur confiance et a rappelé toute l'importance de cette assemblée au travers de ses compétences primordiales pour le territoire.

Par la suite, 8 commissions ont été créées : « Développement économique et revitalisation du territoire », « Finances », « Aménagement de l'espace, voirie, urbanisme et travaux », « Action sociale, enfance et jeunesse », « Environnement et eau », « Associations sportives et culturelles », « Communication, cadre de vie et services publics », « Tourisme et agriculture ».

La séance a été levée tard dans la soirée, après quelques débats et votes autour de questions diverses.

La communauté de communes investit dans les chemins de promenade et randonnée

La communauté de communes des Hautes Terres de l'Aubrac a signé en 2019 une convention avec le Comité départemental de la randonnée pédestre de Lozère (CDRP 48).

Grâce à ce partenariat, ce sont 46 chemins de Promenade et Randonnée (PR) qui ont été créés ou mis à jour sur le territoire en 2020.

La communauté de communes a apporté son aide dans le projet en installant des panneaux signalétiques aux points de départ des circuits ou à certains carrefours.

Parallèlement, des rando-fiches, disponibles dans les offices du tourisme du territoire, ont été réalisées par les bénévoles du CDRP 48. Des informations sur le parcours y sont présentées ainsi qu'une carte pour se repérer.

La randonnée pédestre connaît un grand succès en France et nul doute que cette opération contribuera à renforcer l'attractivité touristique autour de l'Aubrac lozérien.

Valorisation du musée et du site archéologique de Javols

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité, le projet d'animations 2021 de l'espace muséographique de Javols et son budget prévisionnel :

Coût de l'opération : 44 500,00 €
Subvention RÉGION : 24 000,00 €
Subvention DRAC LR : 1 500,00 €
Fonds propres C.C.H.T.A : 19 000,00 €

Subvention « Immobilier d'Entreprise » - La Société Aumonaise D'Exploitation Végétale (SADEV)

Le Président, présente au conseil communautaire le plan de financement du projet de l'entreprise SADEV appartenant à la SAS IFF France, qui favorise le développement économique du territoire de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac grâce à la volonté de s'agrandir en se munissant d'un nouveau procédé d'extraction de végétaux et en créant 6 nouveaux emplois d'ici 2022 afin de répondre à ce projet.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le plan de financement suivant :

Coût total du projet : 2 005 658,10 €

Dépense éligible dans le cadre de l'immobilier d'entreprise : 1 850 248,26 € HT
Plafond d'aides publiques : 370 050,00 €
Subvention Département sollicitée : 37 005,00 €
Subvention Communauté de Communes : 37 005,00 €
Subvention Région : 296 040,00 €
Autofinancement : 1 480 198,00 €

Demandes de participation au PIG (Projet d'Intérêt Général) « Lutte contre la précarité énergétique »

Vu les 4 demandes de subvention au titre du PIG, le Conseil communautaire accepte d'allouer à ces 4 demandes le complément d'aide au titre PIG « Lutte contre la précarité énergétique » pour un montant total de 1050 €.

Plan de Cofinancement du projet de coopération « Ma Nature Accessible »

Le Président donne lecture du courrier du PETR du pays Gévaudan-Lozère faisant une présentation du projet « Ma Nature Accessible ».

Les objectifs de ce projet sont de développer et de mieux faire connaitre l'offre touristique adaptée aux personnes en situation de handicap et à leurs proches. Les actions bénéficieront à un ensemble d'acteurs des Communautés de Communes : des formations seront proposées aux différents prestataires en relation avec le secteur du tourisme pour améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Par la suite des produits composés d'un séjour et d'activités accessibles seront élaborés afin de valoriser et conforter l'offre du territoire existante et à venir.

Le Président indique que le programme Leader, dans le cadre de la coopération, peut intervenir à 80 % du projet.

Afin de mobiliser ce financement, la contribution des 4 Communautés de Communes a été sollicitée suivant le plan de financement suivant :

Dépenses : 22 485 € (formations, ingénierie, frais de mission, frais de réception, communication)
Recettes : 22 485 € dont :
Leader : 17 988,00 €
CC Hautes Terres de l'Aubrac : 1 124,25 €
CC Terres d'Apcher Margeride Aubrac : 1 124,25 €
CC Aubrac Lot Causse Tarn : 1 124,25 €
CC du Gévaudan : 1 124,25 €

Le conseil communautaire, après délibération et à l'unanimité approuve tel que présenté par le Président, le plan de co-financement ci-dessus.

Il accepte d'allouer au PETR du pays Gévaudan-Lozère une subvention de 1 124,25 € pour ce projet.

Aménagement ZAE Aumont sud

Le projet concerne l'aménagement de la parcelle 000 ZV N° 15 en Zone d'Activités Économiques (ZAE) comprenant 4 lots (de 2 836 m^2 à 5 003 m^2), dont un, pour accueillir le futur marché au cadran.

Le Conseil de la Communauté de Communes, à l'unanimité, approuve le projet établi par le cabinet FAGGE concernant l'aménagement de la ZAE sud d'Aumont pour un montant de 1 660 000 € H.T.

Il adopte le plan de financement comme suit :
Coût de l'opération :
Travaux : 1 300 000,00 €
Acquisition réserve foncière : 250 000,00 €
Etudes, divers : 110 000,00 €
Total : 1 660 000,00 €
Recettes générées par l'investissement :

Vente lots : 8834 m² x 13 € HT = 114 842,00 € HT
Dépense restante : 1 660 000 € – 114 842 € = 1 545 158,00 € HT
Plan de financement :
Subvention ÉTAT : 836 126,00 €
Subvention RÉGION : 400 000,00 €
Emprunt : 309 032,00 €
Fonds propres : 114 842,00 €

Dispositif zone de revitalisation rurale (ZRR)

Le Président donne lecture du courrier de l'interconsulaire Lozère faisant état du risque de suppression du dispositif ZRR sur notre territoire.

Il précise qu'un débat devrait avoir lieu dans le cadre de la nouvelle loi de finances à l'automne 2020 pour pérenniser ou supprimer ce dispositif.

Or, c'est le seul dispositif du soutien à l'implantation d'entreprises dans les territoires ruraux. Les Communes et les Communautés de Communes doivent délibérer pour activer les effets ZRR afin de renforcer le développement local, favoriser le maintien et permettre l'implantation de nouvelles activités.

Le Président rappelle les termes de ce dispositif :

Les entreprises créées ou reprises en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une exonération d'impôt sur les bénéfices.

Le Conseil de la Communauté de Communes, à l'unanimité, approuve le dispositif ZRR essentiel pour l'activité économique de notre territoire puisqu'il permet d'autoriser des exonérations fiscales et sociales temporaires en faveur des entreprises de notre territoire.

Soutien aux Grandes Itinérances du Massif Central

Présentation et candidature à l'appel à projet Via Podiensis-GR®65 pour promouvoir l'itinéraire de la Via Podiensis-GR®65 comme un levier de développement territorial durable par la valorisation de l'offre touristique et culturelle.

La présente candidature porte sur la Via Podiensis (GR® 65) du Puy en Velay à la frontière du Tarn-et-Garonne. Elle réunit les acteurs des régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, des départements de Haute-Loire, Lozère, Aveyron, Lot, et s'inscrit dans une démarche globale de valorisation des chemins de Compostelle dans le Massif central et sur le territoire national plus généralement. Elle est, en ce sens, en cohérence avec la candidature réunissant les acteurs de la voie d'Arles (GR® 653) sur 2 départements en Occitanie, candidature également portée par l'Agence des chemins de Compostelle en partenariat avec les territoires et la FFRandonnée.

C'est déjà Noël à l'école de Ste Colombe !

L'école se fait enguirlander !

En collaboration avec l'association des commerçants d'Aumont Aubrac, les élèves ont décoré la cour de l'école. Les enseignantes remercient les commerçants d'Aumont Aubrac, à l'initiative de cette action, de nous avoir fourni du matériel pour réaliser ces jolies décorations. Les enfants étaient tous très heureux de pouvoir décorer leur école et de travailler tous ensemble sur ce projet qui amène un peu de vie dans le village !

Vendredi 18 décembre, les élèves de l'école de Ste Colombe ont fêté Noël avec leurs enseignantes et le personnel de l'école.

Après avoir confectionné des bûches de Noël pour le goûter, nous avons chanté tous ensemble, accompagnés par la guitare de l'intervenante Nadia, puis nous avons pu déguster un délicieux repas de Noël à la cantine avant de découvrir les cadeaux laissés par le Père Noël.

L'ensemble de l'équipe éducative souhaite aux enfants et à leurs familles une bonne année 2021.

Rentrée des classes à Saint-Sauveur

Le Père Noël à Saint-Sauveur

L'école publique Jean Augustin Dalle a aussi sont logo !

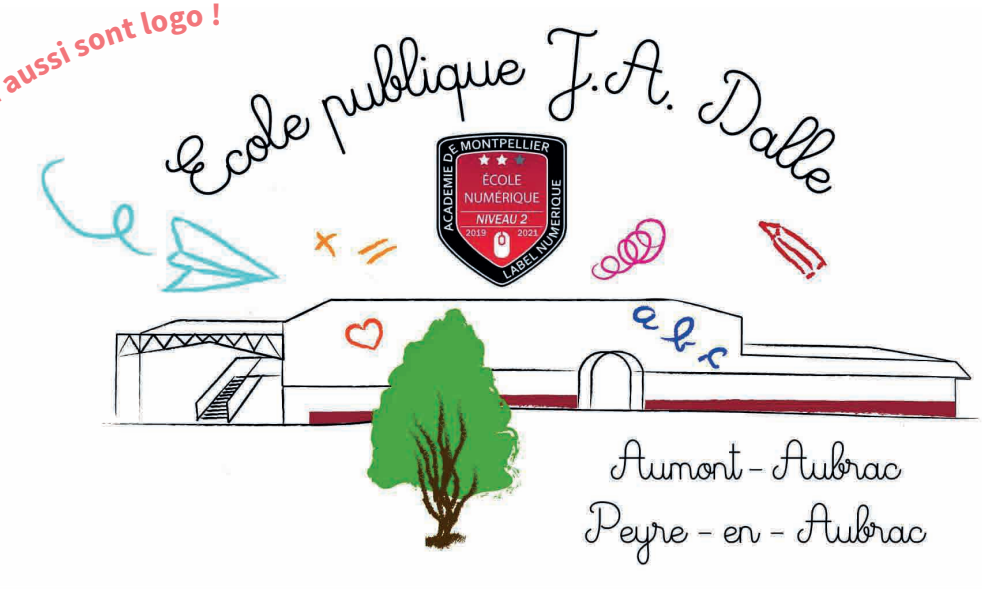

École publique Jean Augustin Dalle

Cette nouvelle année scolaire est marquée par un protocole sanitaire strict qui entrave malheureusement certains projets. De nombreuses activités et sorties ont dû être annulées.

Tout en respectant les gestes barrières, l'USEP de la Lozère a réussi à organiser son traditionnel cross départemental. Les élèves de la grande section de maternelle au CM2 ont participé au défi kilométrique et à divers ateliers d'endurance. Chacun des élèves a été récompensé individuellement en recevant une belle médaille et l'école, quant à elle s'est vue remettre une coupe obtenue par les élèves de la GS au CM2 après avoir réalisé ensemble 94 km ! Félicitations à tous nos coureurs !!!

Cette année l'équipe enseignante a mis en place le projet d'école intitulé « Les animaux ». Projet qui permet aux enfants de découvrir la faune et la flore.

En lien avec ce travail, la classe des CE1/CE2 participe au projet sur la biodiversité locale dans le cadre de l'action « La nuit sur l'Aubrac » portée par le Parc naturel régional de l'Aubrac (PNR Aubrac).

L'objectif principal est de sensibiliser les élèves à la préservation de la faune, de la flore et des habitats naturels.

Fin septembre, les enfants ont été sensibilisés à la biodiversité nocturne et sont allés écouter le brame du cerf. Moment impressionnant !

En décembre, ils se sont intéressés à la vie du blaireau. Malheureusement la météo les a privés d'une sortie sur le terrain, mais grâce à l'intervenant du PNR, Alexandre Burtin, ils ont pu, en classe, apprendre les caractéristiques anatomiques du blaireau, son habitat, son mode de vie, son alimentation et ses relations avec les humains et les autres animaux.

Par la suite ils se questionneront sur la vie nocturne des animaux : « Pourquoi certains animaux ne sont actifs que la nuit ? » et recenseront les espèces locales nocturnes.

Tout ce travail aboutira sur la production d'un conte documentaire sur le blaireau.

La classe de CM1-CM2 participe elle aussi à un projet du Parc naturel régional de l'Aubrac animé par l'Agence lozérienne de la mobilité. Les élèves bénéficieront d'un cycle d'animations qui se compose de quatre interventions réparties sur l'année scolaire.

Marine Anciaux, animatrice du projet « Vél'Aubrac », les aidera à définir plus précisément ce qu'est l'écomobilité et la mobilité durable.

Lors de leur première séance du 9 novembre 2020, ils ont réfléchi, sous forme d'ateliers axés sur l'Histoire et la géographie, à la mobilité dans le monde.

Puis lors d'une deuxième séance (12 janvier 2021), ils travailleront sur le thème de la mobilité en relation avec la santé et la pollution en vu d'adopter un comportement plus éthique et responsable et de prendre conscience de nos besoins et de nos dépenses énergétiques.

La troisième séance sera l'occasion d'établir un itinéraire et de voir le Code de la route.

Enfin la dernière séance, aux beaux jours, sera le moment de mutualiser les connaissances pour une sortie vélo conjointe avec Jean Baptiste Trauchessec (Gévaudan Vélo) finalisée par un moment convivial autour d'un goûter partagé.

Les élèves des classes de CP, CE1-CE2, CM1-CM2 ont eu le plaisir de s'aguerrir à la pratique du vélo pour certains et à sa découverte pour d'autres. En effet un cycle d'apprentissage a été réalisé par Jean-Baptiste Trauchessec de Gévaudan Vélo, moniteur diplômé et commerçant de cycle sur la commune. Au cours des différentes séances, les élèves ont développé leurs habiletés motrices ainsi que leurs connaissances de la sécurité routière. Tous ont progressé en agilité, apprenant à maintenir leur direction, virer et freiner.

Les CP ont terminé leur cycle de 7 séances par un examen final et l'obtention d'un diplôme du savoir rouler. Les CE et les CM termineront leur cycle par des sorties encadrées par des parents agréés aux beaux jours. Vrai moment de partage, d'apprentissage et de bonne humeur !

L'école remercie la société du sou qui a permis la réalisation de ce projet pour le plus grand bonheur des enfants, ainsi que Jean Baptiste pour ses conseils avisés et à sa bienveillance.

Les élèves de maternelles, CP et CE1 ont découvert la vie des abeilles grâce à l'intervention d'Aurélien Trocellier, apiculteur passionné de la Chazotte, qui leur a présenté son métier en leur expliquant comment vit une abeille, son habitat, l'organisation d'une ruche, la fabrication du miel et sa récolte.

Contraints de porter un masque au quotidien, crise sanitaire oblige, les élèves du CP au CM2 se sont vus remettre par la mairie de Peyre en Aubrac 2 masques en tissu. Ces masques ont été confectionnés par Madame Corinne Hermabessière (Tip Top Couture). Un grand merci à eux !!!

Depuis le mois de décembre, l'école bénéficie, comme chaque année, de l'intervention d'André Van Thienn, professeur de musique de l'EDML de Mende. Une fois par semaine, toutes les classes s'initient à la musique. Merci à la mairie de Peyre en Aubrac pour le financement de cette action.

Nous bénéficions également d'une séance de sport par semaine animée par Valérie Quiot, intervenante diplômée, mise à disposition par la mairie de Peyre en Aubrac.

Tout en respectant les gestes barrières, nous avons réussi à faire nos traditionnelles photos de classe sous un nouveau format.

Comme vous avez peut-être vu, le sapin de la pharmacie s'est vu paré de décorations confectionnées par nos élèves.

Pour cause de la Covid, le Père Noël a préféré passer la nuit du 17 décembre à l'école au lieu de venir, comme à l'accoutumée, rendre visite aux enfants. Le lendemain, émerveillés, les enfants ont pu découvrir divers cadeaux dans leur classe respective.

Les deux trimestres à venir vont être tout aussi enrichissants tant sur le plan sportif que culturel ou citoyen.

Si les conditions sanitaires le permettent, d'autres rencontres comme les jeux collectifs, la gymnastique et la traditionnelle randonnée intitulée « 48 pas de Lozère » sont à venir. Sans oublier les séances de natation qui seront proposées à tous les enfants de l'école. L'objectif de ces séances de natation est de rendre chaque enfant autonome dans l'eau à son départ au collège.

Nos élèves sont inscrits au projet école et cinéma, ce qui leur permettra de visionner plusieurs films au cours de l'année.

Afin de préparer au mieux nos futurs collégiens, une journée d'immersion au collège sera proposée aux CM2.

Le traditionnel spectacle de fin d'année qui nécessite un gros investissement de nos élèves pour la réalisation des décors, l'apprentissage des chansons, la mise en scène… sera l'aboutissement du projet d'école. Espérons que cette année nous puissions le faire !

Toutes ces activités ne pourraient voir le jour sans l'implication conjointe des parents d'élèves et de la société du sou qui d'ores et déjà s'activent à la préparation de la tombola, de la vente de chocolat, du marché aux fleurs et bien d'autres choses à venir.

La classe maternelle de l'école la Présentation haute en couleur

Cela fait 4 mois que les élèves ont retrouvé le chemin de l'école en travaillant dans une classe maternelle haute en couleur…

En effet, pendant les vacances d'été, les parents d'élèves et l'équipe enseignante ainsi que d'anciens élèves sont venus effectuer de grands travaux pour rénover entièrement cette classe. Non seulement elle a été modernisée mais elle a été agrandie considérablement (plus de 112 m²). Plusieurs équipes se sont relayées pendant tout le mois de juillet pour offrir aux élèves de maternelle une classe saine décorée avec soin. Les enfants ont ainsi trouvé un cadre de vie agréable, un lieu propice aux apprentissages, à l'imaginaire et à la créativité. Cette implication des parents permet de renforcer chez l'enfant un sentiment d'appartenance favorisant son épanouissement personnel et conditionnant sa réussite scolaire. Ceci prouve qu'ensemble, on peut faire de grandes choses grâce à l'engagement bienveillant des membres d'une communauté éducative.

Un grand merci à tous les parents d'élèves et à l'équipe enseignante.

À la recherche du Cristal Magique

Cette année si particulière, les élèves de l'école la Présentation n'ont pu réaliser un spectacle de Noël si attendu par les familles.

Pour bien terminer cette période et permettre ainsi à la culture de vivre, l'association des parents d'élèves a offert aux élèves deux représentations d'un spectacle musical éblouissant « La légende du Cristal Magique » présenté par la compagnie Orange et Rose, tout cela dans le respect des gestes barrières. Les enfants ont pu ainsi participer pour aider le magicien à sauver le Cristal Magique… Des peluches géantes, des marionnettes sont sorties du décor comme par magie au plus grand bonheur des enfants.

Ce spectacle favorise l'ouverture culturelle permettant de travailler l'imaginaire, la curiosité, l'émerveillement…

Une très jolie rencontre qui restera gravée dans le cœur des enfants.

L'arrivée du Père Noël à l'école la Présentation

Pour terminer la période scolaire, les enfants ont eu la surprise de voir venir sur l'école un personnage tant attendu par tous : le Père Noël.

Après lui avoir écrit, ce grand bonhomme habillé en rouge avec une longue barbe blanche et une hotte transportant de nombreuses friandises est venu distribuer à tous les enfants de l'école un sachet de chocolat de Noël, des papillotes… pour le plus grand bonheur des enfants, le Père Noël a pris le temps de discuter avec eux. Ces instants magiques sont précieux car ils suscitent l'émerveillement des petits rendant leur enfance parsemée de douceur et de légèreté.

C'est grâce aux rêves d'enfants que nous prenons conscience de la beauté des choses…

La vaccination expliquée aux enfants

La semaine précédant les vacances de Noël, le Dr Chanellière de Saint Chély, M. Laborie, pharmacien à St Chély et Mme Périgaud Céline, infirmière libérale à Aumont Aubrac, sont venus à l'école de la Présentation présenter aux élèves des classes de GS, CP, CE1 et CE2 le rôle de la vaccination qui est obligatoire notamment dès l'entrée en collectivité.

Les enfants ont bien compris pourquoi ils se faisaient vacciner depuis plusieurs années contre la rougeole, la coqueluche, le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite, etc. En effet, ils ont pris conscience que dans le vaccin, il y avait une toute petite dose du microbe qui permet au corps de se défendre et en cas d'une nouvelle rencontre avec celui-ci, le corps est capable de réagir : le microbe devient inoffensif.

L'objectif de cette démarche est de développer chez les enfants un comportement responsable vis-à-vis de leur santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, véritable source de liberté permettant à chacun d'effectuer des choix éclairés.

Les 3 intervenants ont ainsi fait leur présentation de manière ludique permettant de captiver ce jeune public.

Un grand merci au Dr Chanellière, à M. Laborie et à Mme Périgaud pour leur intervention éducative.

Comité des Fêtes Aumonais

Une année 2020 avec une situation inédite, particulière et déstabilisante !!!

En effet depuis le printemps, la mise en place des manifestations habituellement réalisées par le Comité des fêtes Aumonais a été totalement perturbée. La situation générale l'a un peu éloigné de l'objet prévu par ses statuts : « organisation de manifestations à caractère récréatif, culturel et, plus généralement l'animation de la commune ».

Les animations sont réalisées d'une façon amicale, souhaitant favoriser les rencontres, maintenir un lien social intergénérationnel entre les uns et les autres, tout en mettant en valeur notre commune par un dynamisme collectif.

Pour favoriser le bien vivre sur notre territoire, les animations sont tout aussi importantes et nécessaires que le maintien de l'activité économique, commerciale ou touristique et ne tient que par la réelle motivation, implication ou participation de chacun des habitants.

Depuis le dernier Bulletin municipal paru courant juillet dernier, quelques animations plus restreintes ont été organisées sur le territoire.

Samedi 25 et dimanche 26 juillet : 25ème édition « Fête du Pain » au four de Chancelade

Dès le samedi matin, le four a été allumé, la cuisson de plusieurs fournées de pains a eu lieu sous la houlette d'André Ginestière épaulé de plusieurs membres du Comité. Quelques enfants se sont joints avec grand plaisir à l'équipe pour pétrir et participer à la cuisson du pain (excellente idée pour intéresser les jeunes générations au savoir-faire en espérant qu'un jour ils prendront le relais).

La vente de miches de pain a eu lieu le samedi et le dimanche sur deux stands, le premier à côté du four et le deuxième sur la place de la Mairie d'Aumont. Le succès fût tel, que rapidement il y a eu rupture de pains. Tout cela fut réalisé tout en respectant les mesures sanitaires nécessaires. Félicitations aux différents volontaires du comité par leur participation qui n'ont eu qu'un seul regret : n'avoir pas pu proposer cette année le repas dansant.

Du 9 au 11 août : « Fête votive » au centre village

Cette année la fête a pris une tournure spéciale. Afin de respecter les mesures sanitaires et pour éviter les gros rassemblements, le Comité a dû limiter les animations.

Seuls les manèges et attractions foraines ont pu prendre place sur le Foirail et sur la place de la Mairie pour le plus grand plaisir des enfants. Cette année exceptionnellement, pas de feu d'artifice pour ne pas créer d'attroupement. Dimanche matin et durant l'après-midi, une animation musicale a été proposée par le Comité en faisant intervenir la troupe « Note en bulle ».

Ce surprenant « cycle en notes », véritable fanfare ambulante, s'est déplacée tout au long des rues et devant les bars du village en apportant de la gaieté permettant aux habitants et aux touristes de partager un peu d'insouciance.

Jeudi 23 juillet et jeudi 13 aout « Marchés Nocturnes » sur la place du Foirail.

Le Comité a voulu innover cette année en organisant deux marchés nocturnes durant cet été (un en juillet et un en aout).

Cette nouvelle initiative a fait l'unanimité et a permis de passer ensemble (population et touristes) un moment très agréable et malgré tout festif, cela a fait du bien au moral.

De nombreux exposants locaux avaient répondu présents et tous les visiteurs ont pu faire leurs emplettes et se restaurer sur place. Le choix varié d'artisans, producteurs, ou de commerçants de la région a permis de proposer des articles complémentaires aux présentations habituelles des commerçants du village, un large panel de produits régionaux était présenté pour tout un chacun. Même une association scolaire de la commune a participé en proposant des crêpes…

Le Comité tient à remercier les commerces du village qui ont accepté de prolonger leurs horaires d'ouverture durant la soirée, également un boulanger du village qui a délocalisé son échoppe vers le lieu central de la festivité, tout ceci a favorisé la réussite de l'évènement. Espérons que cela donne des idées aux autres pour faire de même lors des prochaines éditions en 2021 et rendre cet évènement plus important et plus étalé sur le centre village.

C'est à partir de 18 h devant la mairie qu'a débuté cette manifestation très attendue.

Des tables ont été dressées pour que tous puissent profiter de la soirée, ceci dans des conditions sanitaires maximales.

Une animation musicale assurée par Duo HTAGADEUX (prestation financée par l'Association des Commerçants et Artisans de Peyre en Aubrac) était présente. Ce groupe a su mettre l'ambiance par un répertoire varié et a séduit le public, toutes générations confondues.

En parallèle le concours de boules des jeudis de l'été se tenait comme habituellement au Foirail.

Devant le succès de ce style d'animations le Comité des Fêtes va certainement prévoir pour l'été prochain de reconduire ce style de manifestations et va réfléchir à une fréquence plus soutenue (peut-être 1 en juin, 2 en juillet, 2 en aout et 1 en septembre, si les conditions sanitaires le permettent). Pour faciliter les places de parking et agrandir l'espace animé, le Comité étudie la possibilité de réaliser cette festivité un autre jour de la semaine, il envisage peut-être le mercredi au lieu du jeudi… à suivre. Un évènement que le Comité espère plus régulier et plus ambitieux pour l'année 2021.

Concernant les festivités prévues les mois suivants : la brocante du mois d'aout, le vide grenier, la fête du cochon, le marché de Noël puis enfin le réveillon, la décision de ne pas organiser ces évènements a été prise mais vraiment à contrecœur : c'est une sage décision durant cette année si spéciale.

Le Comité a souhaité, comme toutes les années, à participer (le premier dimanche de septembre) au Forum des Associations à la Terre de Peyre, celui-ci organisé par le Foyer Rural. Cette présence permet à tous d'échanger avec les autres associations, de se présenter ou répondre aux questions du public.

Le 18 septembre, pour garder le contact entre les membres du Comité un repas amical a été organisé au restaurant Del Faou au Fau de Peyre, l'accueil et le service ont été comme habituellement, exceptionnels.

Le Président du Comité des Fêtes Aumonais a été interviewé courant octobre lors de l'émission télévisée « Place aux villages N° 9 ». Il était parmi les invités de la chaine KWZ TV LOZÈRE qui a réalisé une très belle émission de plus d'une heure valorisant Aumont-Aubrac. Vous pouvez la voir en « replay » sur la page Facebook de cette chaine : m.facebook.com/KWZtvLozere/videos (ouvrir vidéos puis toutes les vidéos et chercher dans l'historique).

Pour la période des fêtes, le Comité des Fêtes a participé à la réalisation et l'installation de décors sur le village. Cette excellente initiative a été proposée par l'Association des Commerçants et Artisans de Peyre en Aubrac et l'Association Ensemble pour Peyre en Aubrac ; le Foyer Rural s'est également joint à cette idée.

Un traineau a été construit et installé sur la place de la mairie ainsi que la mise en place du portique « Joyeuses Fêtes », de nouvelles effigies avec un éclairage solaire (Lutins, sapins…) ont été réalisées et positionnées à certains endroits stratégiques du village. Entre les sapins, les illuminations de la municipalité, des commerces, des habitations, des écoles, de la maison de retraite, des pompiers… cela donne un effet des meilleurs, sur toute la commune de Peyre en Aubrac.

Sur le panneau indicatif de la place de la mairie, une petite présentation d'anciennes photos de la place du Portail rappelle quelques souvenirs.

Concernant les animations de printemps, il est prématuré à ce jour d'envisager quelque chose de définitif.

Le point sera fait et le programme 2021 établit lors de l'assemblée générale annuelle au printemps quand une réunion sera envisageable.

Bien entendu le Comité est ouvert et accueille avec plaisir toute nouvelle recrue, avec de nouvelles idées et nouvelles ambitions. Il souhaiterait que quelques plus jeunes le rejoigne, chacun pouvant apporter ses idées, ses qualités et son aide suivant sa disponibilité.

Le Comité des Fêtes Aumonais remercie Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour son soutien matériel et financier qui permettra d'envisager avec sérénité et au mieux l'avenir des animations (avec toujours plus d'ambitions pour faire encore plus briller notre commune !).

Chorale Terre de Peyre

La chorale Terre de Peyre a essayé de s'adapter à cette situation de crise sanitaire. Avec l'accord des élus, la chorale avait repris ses répétitions en septembre au centre socioculturel.

L'effectif avait changé, en effet, certaines et certains choristes n'ont pas pu ou souhaité reprendre dans les conditions imposées par les règles sanitaires. En effet, beaucoup de contraintes ont été mises en place, à savoir :

- la constitution de quatre groupes de 10 personnes maximum chacun
- quatre horaires de répétition : 17 h - 20 h et 20 h 30 - 22 h 30
- signature d'une fiche de présence (pour la traçabilité) avec nom/prénom/téléphone/mail/adresse
- désinfection du mobilier utilisé avant et après les répétitions
- port du masque à l'arrivée et dans les déambulations
- désinfection des mains.

Malgré toutes ces contraintes, l'effectif était de 35 choristes, dont 5 nouvelles recrues.

La chorale a pu faire un travail de précision sur les chants. Il faut reconnaître que les choristes présents ont été particulièrement engagés, respectueux, motivés et assidus. Rien n'a été facile, certains pupitres étaient inexistants, d'autres en petit nombre, et pourtant tout a très bien fonctionné grâce à l'engagement de toutes et tous. Vraiment la Chorale a montré une vraie volonté de mobilisation.

Après toutes ces difficultés, la crise sanitaire et les nouvelles contraintes les ont obligé à arrêter de nouveau toutes les répétitions pour ce deuxième confinement.

L'ensemble garde l'espoir de maintenir le groupe et surtout les engagements qu'il a pu honorer pour la saison 2019-2020.

Beaucoup de chorales, troupes de théâtre, groupes de danse, harmonies, tout un tissu associatif amateur, a beaucoup de difficultés à maintenir leurs activités. Le milieu culturel amateur aura du mal à se relever de cette crise sanitaire.

Le chef de chœur tient à remercier très sincèrement tous les choristes pour leurs

motivations et leur adaptabilité et particulièrement les nouveaux choristes qui ont commencé l'activité dans des conditions très difficiles mais aussi les élus de « Peyre en Aubrac » pour leur soutien. Nous sommes tristes de ne pouvoir assurer le concert de Noël 2020 ! La chorale espère reprendre ses activités très rapidement, sinon dans les conditions normales au moins comme celle de septembre.

Foyer Rural de la Terre de Peyre

Le dimanche 6 septembre, le Forum des activités a pu se tenir en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Si l'évènement fût réduit sur une après-midi au lieu d'une journée, l'essentiel était ailleurs : permettre de relancer et de mettre en avant la vie associative, fortement impactée par un printemps de confinement généralisé. Habitants et responsables d'associations ont ainsi eu l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de partager un moment de convivialité.

Après une réunion préparatoire cet été, le bureau du Foyer a confirmé le remboursement du trimestre non effectué à cause du confinement. Il a été également décidé de faire un ajustement des tarifs à la baisse pour permettre au plus grand nombre de participer aux activités proposées.

Les ateliers ont repris au mois de septembre dans le respect des règles sanitaires (gel hydroalcoolique à disposition, distanciation, effectifs contrôlés suivant les salles et les activités, fiches de présence pour un éventuel traçage, etc.) : Couture, Rencontres et savoir-faire, Remise en forme, Gym, Fitness, Sophrologie, Rendez-vous

bien-être, Chorale et Échecs pour les adultes et Arts plastiques, Balade à poney, Initiation équitation pour les enfants et ados et vidéObrac pour les ados ; sans oublier le Théâtre pour ados/adultes et l'Atelier créatif pour tout public. Après un stage d'anglais proposé comme l'an dernier en août pour les ados, les ateliers d'anglais devraient commencer dès que possible, pour le niveau 6-5ème, 4-3ème ainsi que pour les adultes. Les inscriptions sont donc toujours ouvertes. D'autre part, une nouvelle activité a vu le jour : un atelier de découverte de la pêche destiné aux 7-11 ans. Animé par Alexandre Burtin, guide de pêche, il est prévu un samedi par mois.

Du 19 au 23 octobre, 44 enfants et ados se sont retrouvés à la Maison de la Terre de Peyre pour un stage de cirque. En effet, avec le confinement, il n'avait pas pu se tenir comme habituellement aux vacances de printemps. Cette année, l'équipe d'animation de France D prod est venue avec de nouvelles activités à proposer aux enfants. En plus des ateliers traditionnels (trampoline, jonglage, trapèze, fil…), les participants volontaires ont pu s'initier à la danse et au chant. Le durcissement des contraintes sanitaires en plein stage a cependant eu pour effet l'annulation du spectacle de fin de semaine offert aux parents. À la place, les apprentis circassiens ont été filmés par les animateurs. De petits clips ont ainsi pu être réalisés par la compagnie pour partager par Internet avec leurs familles leurs performances artistiques.

Le redémarrage des activités a finalement été suspendu début novembre par l'annonce du second confinement. Seules l'initiation à l'équitation et les balades en poney, étant de plein air, ont pu reprendre à partir du 28 novembre.

Il était prévu de relancer les activités pour les enfants/ados (Arts plastiques, vidéObrac, Pêche) la semaine précédant les vacances de Noël, mais les salles recevant du public (ERP) n'ont pas reçu d'autorisation pour rouvrir.

Les adhérents seront bien entendu informés de la reprise des ateliers dès que celle-ci sera possible.

Le Foyer rural s'est joint à l'opération consistant à accentuer les décorations de Noël sur la commune avec 3 autres associations (ACA, Comité des fêtes, Ensemble pour Peyre en Aubrac)

En espérant que les conditions le permettent, nous vous rappelons que les sessions de 5 journées de ski pour enfants et ados de 8 à 16 ans sont toujours prévues pour les vacances de février 2021.

Pour les 30 ans de Contes et Rencontres, en partenariat avec la Fédération des foyers ruraux de Lozère et le foyer rural de Saint-Sauveur de Peyre, c'est la pétillante Malika Verlaguet que nous accueillerons le dimanche 14 février à 15 h à Saint-Sauveur pour son tour de contes « Farfantelas » en français métissé d'occitan.

Enfin, un ciné-concert « Pastoral kino » est programmé le 27 mars à 20 h 30 à la maison de la Terre de Peyre en partenariat avec les Scènes Croisées. Il s'agit d'une création musicale originale du duo Bocage, basé en Margeride, autour du montage artistique de films d'archives sur la vie des gens autrefois en Lozère et autres départements de montagne.

Toute l'équipe du Foyer Rural de la Terre de Peyre souhaite à ses membres, à ses bénévoles et aux habitants de Peyre en Aubrac ses meilleurs vœux pour 2021 et vous donne rendez-vous le plus vite possible !

Tennis Club de Peyre en Aubrac

En cette fin d'année 2020, le Tennis Club Cantonal Aumonais change de nom afin de s'adapter à la nouvelle organisation territoriale. Il devient le Tennis Club de Peyre en Aubrac.

Un nouveau bureau a été élu en assemblée générale. La présidente du club est Monique Marques, la trésorière Laetitia Solignac, le secrétaire Yanik Hermet. Nicolas Collange, Erwan Giner et Fabien Teissèdre sont membres actifs. Le nouveau bureau remercie chaleureusement l'équipe précédente pour le travail accompli.

Autre nouveauté : en plus de l'accès aux deux courts extérieurs situés à Aumont-Aubrac sur la route de Javols, les adhérents de l'association peuvent dorénavant pratiquer le tennis sans coût supplémentaire sur le magnifique terrain de Saint-Sauveur de Peyre, totalement rénové durant l'été. Enfin, un projet de court couvert intégré à la future maison des associations est actuellement à l'étude. Une structure de ce type permettrait de disposer d'installations idéales pour la pratique de notre sport.

Les activités de l'école de tennis ont repris en septembre, mais elles ont malheureusement été interrompues par la crise sanitaire. Gageons qu'elles vont (enfin) pouvoir se poursuivre en début d'année 2021, avec un protocole sanitaire adapté.

Les cours de tennis pour les jeunes à partir de 5 ans et les adultes sont délivrés par Pierre Teissier, jeune moniteur dynamique diplômé d'état. Ils se déroulent le lundi de 18 h 30 à 22 h 30 et le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du club.

Le bureau du Tennis Club de Peyre en Aubrac vous présente ses meilleurs vœux pour une année 2021 riche en émotions sportives !

Troubadours de Peyre

Comme beaucoup, la troupe « Les troubadours de Peyre » a subi la pression du Covid-19.

La pièce dont les répétitions avaient commencé à l'automne 2019 a dû être stoppée avec le premier confinement. Heureusement la petite embellie de l'été a permis à l'équipe de faire son stage annuel fin juillet avec 12 jeunes et 4 adultes. En ce moment les membres essayent de mettre au point la pièce commencée « Le bal des gueules noires » qui raconte l'arrivée du train à Aumont sur Internet. Ils espèrent pouvoir la présenter rapidement lorsque les restrictions seront levées.

Alors, rendez-vous le plus tôt possible !

Ensemble pour Peyre en Aubrac

Des décorations de Noël « anti-morosité » sur Peyre en Aubrac

L'association « Ensemble pour Peyre en Aubrac » a été à l'initiative, avec le Comité des Fêtes Aumonais, l'Association des commerçants et artisans d'Aumont-Aubrac et le Foyer rural de la Terre de Peyre, de la mobilisation lancée fin novembre pour accentuer les décorations de Noël sur la commune de Peyre en Aubrac.

L'invitation, auprès des acteurs économiques, écoles, structures et habitants, à décorer leur pas de porte, jardin, balcon, cour, fenêtre, vitrine, afin que toute la commune brille dans les yeux des petits et des grands, a rencontré un beau succès.

Nous félicitons tous ceux qui ont participé pour les créations originales mises en place et l'imagination dont ils ont fait preuve, afin d'égayer cette fin d'année.

L'association sera présente l'année prochaine afin que cette dynamique prenne de l'ampleur.

Gévaudan Vélo

Le club de vélo a repris ses activités

Depuis la rentrée scolaire en septembre 2020, le club de vélo a repris ses activités le mercredi après-midi et le samedi matin où les enfants (dès 6 ans) apprennent les bases pédagogiques du cyclisme, sur le site de « la sablonnière » implanté sous le stade communal, ou bien en randonnée à travers la Terre de Peyre.

Le club poursuit sa structuration et son investissement à travers notre territoire. Le 30 août, l'association a organisé l'Ascension du Val d'Enfer, une course de 10 km reliant St-Léger de Peyre au Roc de Peyre, dominant le village de Saint-Sauveur de Peyre. À noter le très bon comportement de nos jeunes adhérents, avec la victoire de notre adhérent Florian Molteni en 25 minutes et le podium de Jessie Aboutoihi bien accompagnée par Alain Fanguin.

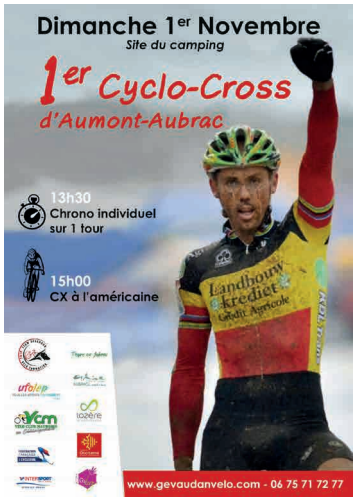

Le club avait prévu d'organiser la première édition du cyclo-cross d'Aumont-Aubrac le dimanche 1er novembre sur le site du camping municipal, mais le second confinement aura eu raison des efforts et préparatifs de l'association, contrainte d'annuler cette première et qui planche dès à présent sur l'édition 2021.

Pour tous renseignements sur l'association et les animations proposées, vous pouvez envoyer un mail à gevaudanvelo@gmail.com ou joindre le président au 06 75 71 72 77.

Présentation de l'association « Le Fil de Chrysalide »

L'association Fil de Chrysalide, créée en 2018, est née d'une rencontre entre deux amies qui aiment travailler la laine.

Avec l'arrivée d'Isabelle Boudot, alors Vice-Présidente, à Aumont-Aubrac, la structure a déménagé de Montpellier à Peyre en Aubrac. Il faut dire que la proximité de la matière première facilite grandement le travail du textile.

L'association a pour but le travail de la fibre textile sous toutes ses formes, mais également l'apprentissage du filage, tissage, tricot et crochet et la vente de certains ouvrages faits main.

Des stages de filage de la laine sont organisés régulièrement dans l'atelier du Fil de Chrysalide.

Toutes les fibres sont à l'honneur au sein de l'association : la laine de mouton (différentes races), de chien, de lapin angora, de lama et d'alpaga… Le Fil de chrysalide vient d'ailleurs de conclure un partenariat avec une ferme pédagogique possédant des alpagas, lamas et moutons en Haute-Loire, et un élevage d'alpagas dans le Vaucluse.

Isabelle Boudot expose régulièrement son travail sur les marchés, notamment des petits personnages réalisés au crochet. Elle est bien aidée par sa fille Ingrid qui a rejoint l'association en tant que Secrétaire et qui confectionne de jolis bracelets.

Le Fil de Chrysalide anime également des ateliers sur Aumont-Aubrac en partenariat avec le Foyer rural de la Terre de Peyre. Des ateliers créatifs pour les enfants ont lieu ponctuellement et un atelier rencontre et savoir-faire hebdomadaire se tient au Centre socioculturel. Des animations pour les enfants à Noël ont aussi été proposées sur Marvejols, en partenariat avec l'Office du tourisme.

L'association est à la recherche d'autres structures qui souhaiteraient mettre en place des ateliers créatifs pour les enfants, mais également de l'apprentissage pour les adultes du crochet, tricot, tissage et filage.

Vous pouvez contacter l'association au 07 83 65 94 48 ou par mail : lefildechrysalide@gmail.com.

Générations Mouvement

Après-midi joyeux pour les boulistes de Génération Mouvement

Cet été, le groupe de boulistes de l'association Générations Mouvement a pu se retrouver pour un repas-grillade sur le terrain de camping d'Aumont-Aubrac.

L'apéritif a été offert par Germain Deltour à l'occasion de son anniversaire.

L'assemblée a tenu à rendre un hommage ému pour le regretté Raymond Hermet, membre du club et que tous estimaient.

L'après-midi fut rythmé par les parties de pétanques enjouées jusqu'à très tard dans la soirée. Un bel évènement qui a enchanté tout le monde dans une année difficile pour l'association.

Recommandation La Poste !

L'adresse est l'élément indispensable pour assurer la délivrance de l'ensemble des services à la population : distribution des courriers

Coup de projecteur sur l'ADMR

Créée en 2001 à Aumont-Aubrac, l'association d'aide à domicile ADMR a pour but de permettre le maintien à domicile des personnes en préservant leur autonomie.

La structure propose des services de ménage, de repassage, de garde d'enfant, de téléassistance et d'une aide à la personne et aux personnes handicapées. 12 aides à domicile opèrent sur le territoire de Peyre en Aubrac.

L'association est composée de : Nelly Trocellier, Présidente ; Laurence Laporte, l'animatrice de secteur, détachée par la fédération ; Marie-Antoinette Gras et Marie-Thérèse Fouris composent l'équipe de bénévoles. Elles sont chargées d'animer la vie associative par diverses actions.

L'accueil du public se fait au 1 avenue de Peyre, à Aumont et des visites à domicile sont possibles sur rendez-vous au 04 66 42 97 32.

25 associations ADMR sont présentes en Lozère, ce qui en fait le premier opérateur d'aide à domicile.

À travers ses divers services, la fédération ADMR regroupe des salariés aux profils très différents : aide à domicile, assistante de vie, aide-soignante, infirmière, puéricultrice.

L'ADMR recrute très régulièrement car les besoins augmentent d'année en année. Le métier d'aide à domicile gagne à être davantage reconnu pour le travail effectué d'autant plus en cette année de pandémie.

Présence rurale 48 à Aumont-Aubrac

Une permanence fixe, dirigée par Élisabeth Forestier est présente à Aumont-Aubrac (04 66 31 96 45).

L'association compte 1200 bénéficiaires à ce jour et 300 salariés.

Le secteur de l'aide à la personne a beaucoup pâti de la crise du COVID-19 : le personnel, stressé par la situation, n'a pourtant pas relâché ses efforts pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Il a fallu trouver des masques, des blouses, du gel hydroalcoolique tout cela dans l'urgence.

Heureusement, un mouvement de couturières bénévoles, emmené par Marie-Christine Cœur, a permis de bénéficier de masques rapidement. Ils ont été distribués à PR 48 mais aussi à l'ADMR et d'autres associations. Les masques restants ont été remis aux EHPAD de Saint Alban sur Limagnole,

Fournels et Chaudes-Aigues. 250 litres de gel ont pu également être distribués aux services d'aides à la personne, fabriqués par l'école supérieure de chimie et le CNRS de Montpellier.

Et bien sûr, la direction de PR 48 est toujours présente pour soutenir et aider ses employé(e)s dans leur travail.

et colis, accès des secours, raccordement aux réseaux, services à domicile, etc.

Adresse bien présentée, courrier mieux distribué.

Cas particulier des communes nouvelles

1- Civilité, titre ou qualité, prénom, nom
2- N° rue et nom de la voie ou nom du hameau
3- Ancienne commune
4- Code Postal et Commune nouvelle

Retour en images

Des décorations de Noël « anti-morosité »

Organisée par le président des « Vieilles mécaniques/Tic-Tac 48 », Gilbert Gabrillargues, le dimanche 2 août, un défilé de tracteurs a eu lieu sur la commune de Peyre en Aubrac. Le cortège, composé d'une trentaine de véhicules, est parti d'Aumont-Aubrac avant de rejoindre le Truc de l'Homme ou un déjeuner était organisé. L'après-midi, la joyeuse bande est revenue par le lac du Moulinet avant de conclure la journée par une belle soirée grillade.

Panneau d'anciennes photos

Premier marché nocturne organisé par le Comité des Fêtes Aumonais

Joyeuses Fêtes

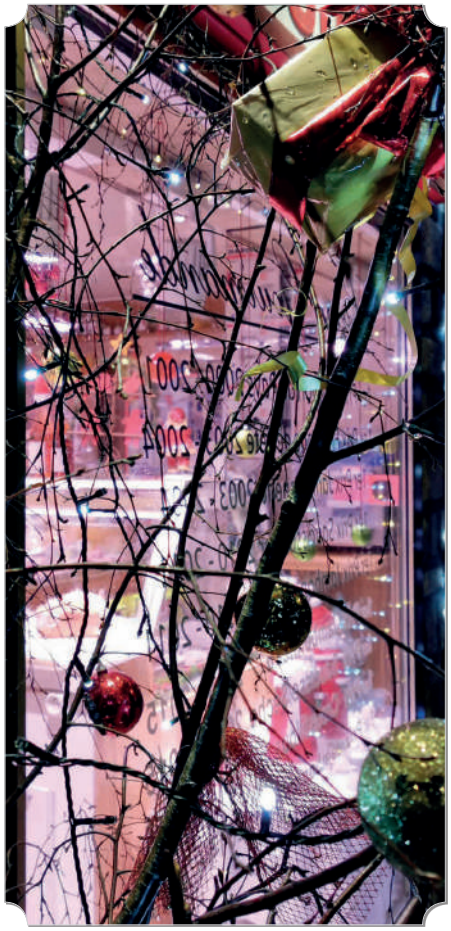

JOYEUSES
FÊTES

Office de Tourisme - Bilan de la saison 2020

Bilan 2020

2020, année particulière : une crise sanitaire, deux confinements… de longs mois durant lesquels l'équipe de l'office de tourisme a dû s'adapter et rester mobilisée afin de poursuivre ses missions.

Fréquentation touristique

Malgré la crise sanitaire et les contraintes liées à l'accueil du public, l'office de tourisme a accueilli environ 32 400 visiteurs (données du mois de novembre 2020) sur l'ensemble des trois bureaux. Il est important de souligner que ces données ne sont pas représentatives en raison des fermetures imposées de mars à mai et au mois de novembre jusqu'à la mi-décembre.

Aumont-Aubrac : 6691 visiteurs

Cette année la fréquentation du bureau d'Aumont-Aubrac a connu une baisse notable de -19 % en juillet et -24 % en août. À cause de l'obligation du port du masque, de nombreux visiteurs préféraient attendre à l'extérieur et n'étaient donc pas comptabilisés dans les statistiques d'accueil.

Fournels : 1621 visiteurs

Malgré la fermeture du bureau les dimanches en saison estivale, la nouvelle organisation du personnel a porté ses fruits car la fréquentation a été en hausse de 2 % en juillet et 12 % en août.

Nasbinals : 24 081 visiteurs

Le bureau de Nasbinals a été victime de son succès (promotion importante du plateau de l'Aubrac lors du 1er confinement), sa fréquentation a augmenté de 60 % en juillet et de 33 % en août.

Réseaux sociaux

Le contexte actuel pousse à axer la communication et la promotion via le numérique. Les réseaux sociaux employés par l'Office de tourisme ont connu une hausse notable par rapport à 2019.

Facebook

Aumont-Aubrac Tourisme : 3114 abonnés (+10 %)
Fournels Tourisme : 1263 abonnées (+12 %)
Office de tourisme de Nasbinals : 2564 abonnés (+40 %)

Instagram

@aubralozerien : 1273 abonnées (+30 %)

Découverte du village

AUMONT-AUBRAC

Peyre en Aubrac

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le territoire d'Aumont-Aubrac est situé au nord-ouest de la Lozère, aux confins des pittoresques monts granitiques de la Margeride et des immenses plateaux basaltiques de l'Aubrac, à 1050 mètres d'altitude.

Aumont-Aubrac se trouve sur un carrefour de communications humaines : la Voie Agrippa (époque Gallo-Romaine) qui reliait Lyon à Toulouse, la Via Podiensis (Moyen Age) qui menait les pèlerins en provenance du Puy en Velay vers St-Jacques de Compostelle, la ligne de chemin de fer Paris / Béziers, la route nationale 9 et l'autoroute A75 « La Méridienne ».

Aujourd'hui le village est connu pour ses chemins de grandes randonnées. En effet, c'est une étape du chemin de St Jacques de Compostelle, et du Tour des Monts d'Aubrac, mais également le départ du chemin de St Guilhem le Désert.

AUMONT-AUBRAC DÉTIENT LE LABEL "VILLAGE ETAPE" DEPUIS 2002. IL A ÉTÉ LE 2ÈME VILLAGE DE L'AUTOROUTE A75 À L'OBTENIR

UN PEU D'HISTOIRE...

Les origines d'Aumont-Aubrac sont obscures. D'après les premiers

Découverte du village

MAISON DU PRIEURÉ

Elle aurait été fondée au 11ème siècle. Le prieur était nommé par les barons de Peyre et abritait une petite communauté de moines ou de prêtres, chargés de défricher le sol et d'évangéliser le peuple. Le bâtiment que l'on peut voir aujourd'hui date de 1684. Après la disparition des prieurs, ce bâtiment servit de grange. Au milieu du 20ème siècle, la cave voûtée à l'intérieur de laquelle se trouve un puits, était un lieu d'affinage pour le fromage de la laiterie. Le bâtiment, fort délabré, est racheté par la mairie en 1989 et est entièrement rénové en 1990-1991. Depuis 1993, la maison du prieuré est le siège de l'Office du Tourisme de l'Aubrac Lozérien. À la sortie de l'Office de tourisme tourner à gauche puis tout de suite à gauche

1 ÉGLISE SAINT-ETIENNE

L'église Saint-Etienne serait un ancien monastère bénédictin érigé aux alentours de 1061 et qui logeait dans ses cloîtres des moines. Ces derniers se réunissaient pour les offices dans l'actuelle chapelle ouvrant sur le chœur de style roman et qui constitue la partie la plus ancienne du bâtiment. Entre 1560 et 1588, les protestants ont détruit l'église dont la restauration fut longue et laborieuse. Le pays étant ravagé par la guerre et la peste elle s'acheva en 1937 avec la construction du clocher. En 1962, on entreprend la restauration de l'intérieur de l'Église où Mr Marc Hénard sculpta un audit en granit en 1964 ainsi que les douze vitraux en 1967. L'édifice connut nombre de changements au cours des siècles et demeure aujourd'hui une étape incontournable pour les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, pour lesquels la symbolique coquille trône au dessus de la porte d'entrée.

1 (BIS) CROIX DE L'OUSTALET

L'église Saint-Etienne abrite à l'extérieur la croix dite « de l'Oustalet », sculptée des deux côtés du fût.

2 RUE DE L'ESCURE DU BOIS

Point de vue sur Aumont-Aubrac, le Truc du Pêcher et la Margeride

3 TRUC DEL FABRE ET CHRIST ROI

Le "Truc Del Fabre" est un monticule situé en haut de la Place du Foirail et qui offre une vue panoramique sur le village. On y trouve une statue du Christ-Roi qui domine Aumont-Aubrac. Elle a été érigée en 1946. Son socle mesure 2,50 mètres de hauteur et la statue, 4 mètres de haut. Ce géant de pierre blanche est l'œuvre d'un sculpteur parisien nommé Courbier. Cette statue fut installée suite à une promesse du Père Gal, prêtre de l'époque, qui promit que si aucun des paroissiens n'était tué durant la seconde guerre mondiale, il ferait ériger une statue du Christ-Roi au sommet du "Truc del Fabre". Contrairement à la première guerre mondiale où 80 Aumonais

Les actions de 2020

Nouvelles Randofiches®

Dès sa réouverture, l'office de tourisme a proposé à la vente dans ses bureaux (1 € l'unité) et en téléchargement gratuit sur ses sites internet, de nouvelles fiches randonnées couvrant tout le territoire de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac. Les Randofiches® ont été réalisées ainsi que le balisage des itinéraires par Christian Mathieu, résidant à Aumont-Aubrac et baliseur bénévole à la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Un peu plus de 600 fiches ont été vendues entre juin et octobre 2020.

Circuit intramuros d'Aumont-Aubrac

Le circuit intramuros de 3 km à la découverte du patrimoine d'Aumont-Aubrac a été remis au goût du jour et un balisage a été mis en place par Christian Mathieu. Le livret, visuellement amélioré et édité en français et en anglais, est distribué à l'accueil de l'Office de Tourisme, et mis à disposition en téléchargement sur son site internet (www.ot-aumont-aubrac.fr).

Regroupement des agendas et création d'un semainier

En raison du grand nombre d'annulations des événements sur notre territoire en 2020 et afin d'amorcer l'harmonisation des supports de communication des trois bureaux de tourisme d'Aumont-Aubrac, Fournels et Nasbinals, les fêtes et manifestations de tout le territoire ont été regroupées sur un seul et même agenda papier. Un semainier a également été réalisé de juillet à septembre afin de permettre aux visiteurs de mieux identifier les animations organisées au moment de leur séjour.

Questionnaire aux adhérents sur les supports de communication papier de l'Office de Tourisme

Pour permettre l'amélioration de la qualité de ses supports de communication, l'équipe de l'Office de Tourisme a souhaité connaître l'avis et les attentes de ses adhérents vis-à-vis de ses futures parutions papier, en leur proposant de répondre à 12 questions rapides. Le questionnaire envoyé par e-mail à la mi-octobre et relancé en fin de mois a été complété par 31 répondants sur quelque 130 adhérents. Le bilan est disponible sur le site internet de l'Office de Tourisme.

Projet de création d'un site internet commun

Le projet de création d'un site internet pour l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien est sur la bonne voie et si le planning (fortement dépendant de la situation exceptionnelle) le permet, ce nouveau site pourrait voir le jour en 2021.

Bilan des animations estivales

370 personnes ont participé aux animations estivales de l'Office de Tourisme. Les sorties « Astronomie » à Nasbinals ont été un succès pour une première expérience. Un peu moins de participants pour Aumont en raison de plusieurs annulations de dernières minutes. Les nouvelles sorties « Pêche à l'écrevisse » animées par « Un rêve de Balbu » ont été très appréciées et seront réitérées. Fournels a également connu une baisse de participants principalement sur les randonnées pédestres et VTT.

Musée de Javols

Le musée de Javols est un musée présentant les résultats des fouilles archéologiques menées dans le village.

Le musée et le site archéologique ont dû faire face comme bon nombre d'acteurs des territoires aux restrictions et fermetures administratives. Ce n'est pas pour autant que les activités se sont arrêtées, se déroulant autrement.

Durant le confinement, les actions d'explications aux publics se sont poursuivies en ligne (site Facebook du musée).

L'accès au musée a pu être rétabli sans discontinuité en juin jusqu'à la fin des vacances de Toussaint. Moyennant des aménagements liés aux contraintes sanitaires et structurelles, l'accès limité aux collections a été rendu gratuit par la collectivité jusqu'au cœur de la saison estivale. Pour garantir la sécurité de tous, les visites ont été contingentées et les supports d'information strictement contrôlés : en lieu et place des casques 3D, des tablettes autres supports ont été proposés aux visiteurs. La fréquentation moyenne n'a pas fléchi cette année en dépit d'une ouverture restreinte.

À l'extérieur, les travaux d'aménagement du site ont repris au printemps 2020 et se sont achevés en décembre. Un nouveau circuit de découverte, une passerelle sur le Triboulin permettent maintenant de parcours en boucle les 40 ha de la capitale antique du Gévaudan. De la signalétique de randonnée, entretenue par la communauté de communes, et des panneaux d'informations ont été installés. Désormais un appontement installé entre l'église et le cimetière domine le cœur de la ville et accueillera promeneurs et curieux.

Sous le bourg de Javols siège Anderitum, l'ancienne capitale gallo-romaine des Gabales, le peuple celte qui occupait le Gévaudan.

Label Village étape à Aumont-Aubrac

Le 5 octobre dernier, s'est tenue à la Mairie d'Aumont une réunion concernant le renouvellement du label « Village étape » de la commune déléguée.

Le label compte aujourd'hui 68 villages, dont 6 ont reçu l'appellation en 2020.

Aumont-Aubrac possède le label Village étape depuis 2002, ce qui a grandement bénéficié à son attrait touristique et économique.

C'est ce qu'a souligné Alain Astruc lors de sa prise de parole, remerciant chacun pour sa présence, notamment Marine Rousseaux, chargé de marketing et Bertrand Ollivier, Maire de Joinville près de Limoges, commune également labellisée.

La rencontre s'est poursuivie avec une présentation de la commune déléguée et un bilan de ces 18 années : beaucoup de projets ont été menés à bien et des perspectives ambitieuses ont été évoquées pour les années à venir.

Le lendemain, les signataires ont pu visiter le bourg et ainsi confirmer avec enthousiasme leur souhait de voir Aumont-Aubrac labellisé à nouveau pour quelques années.

Quels sont les critères à respecter ?

Une bonne situation :

- Être à 5 minutes ou 5 kilomètres maximum d'une nationale ou d'une autoroute non concédée (route nationale ou autoroute gratuite).
- Avoir une population inférieure à 5 000 habitants.

Une véritable offre de services :

- Proposer une restauration traditionnelle avec un nombre de couverts suffisant.
- Offrir au moins un hébergement hôtelier pouvant être complété par des chambres d'hôtes de qualité et/ou un terrain de camping.
- Disposer de commerces de type boulangerie, épicerie, boucherie, presse mais également d'une pharmacie, d'un garage, d'un distributeur automatique.

Des équipements publics de qualité :

- L'accès à des places de stationnement ombragées, ainsi qu'à des sanitaires équipés pour les personnes à mobilité réduite.
- La mise à disposition d'une aire d'accueil de camping-cars, de jeux et de pique-nique.

Engagements durables :

- Entrent également en compte les engagements des communes tant sur le plan du développement durable que de l'accessibilité.
- De même le bourg doit être actif dans l'embellissement de son cadre de vie en termes de fleurissement et d'aménagements.

Des offres de découverte :

- Disposer d'un point d'information touristique.
- Bénéficier de chemins de randonnée et/ou de monuments historiques.

Labellisation «Commune touristique»

L'arrêté de la préfecture est tombé… la commune de Peyre en Aubrac est classée « **commune touristique** » à compter du 1er janvier 2021.

Association des Amis du chemin de St Guilhem

Le comité de pilotage de l'association des Amis du chemin de Saint Guilhem s'est tenu le jeudi 26 novembre 2020, de 15 à 17 h, en visioconférence.

Après un mot d'introduction de Jean-Marie Miss, président de l'association, Hélène Normand présente un bilan des activités de l'association en 2020 (l'année étant presque écoulée) : Enrichissement du site internet (http://www.chemin-st-guilhem.fr/) qui a reçu 29 000 visites sur le dernier trimestre de 2020, création d'un livret papier sur la faune et la flore à destination des randonneurs, parution d'un clip sur YouTube (https : //youtube.com/UTPMnKiPEOI) …

Une charte des hébergements a été mise en place en 2019 pour l'accueil des randonneurs sur le chemin. Manquant de visibilité pour les marcheurs, un pictogramme a donc été apposé sur le site internet pour les hébergeurs signataires de la charte.

Cet automne, le trailer Jérôme Begon s'est proposé de réaliser, en compagnie de quelques amis, l'intégralité de l'itinéraire (240 km) en une seule étape, courant jour et nuit. Départ le 1er octobre d'Aumont-Aubrac - arrivée le 3 octobre à Saint-Guilhem-le-Désert. Une action qui permet de faire un coup de pub pour le chemin et d'attirer un nouveau public.

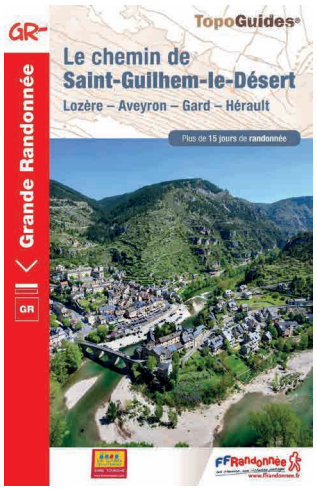

Une opération de comptage des itinérants a été organisée avec l'IPAMAC dans le but de bénéficier de données fiables sur la fréquentation du chemin et de mieux connaître le public qui le pratique.

L'association compte à ce jour 2 salariés à mi-temps et 8 bénévoles.

Sur le plan financier, le budget de l'association est à l'équilibre même si la situation est précaire. Il y a eu quelques nouvelles adhésions ; il apparaît difficile d'augmenter les cotisations dans une année frappée par la crise du COVID-19. Le département a fourni une aide financière à l'association pour faire un geste aux hébergeurs. Un carnet de route et un kit du randonneur sont en vente mais ne connaissent pas pour le moment un grand succès.

L'assemblée a ensuite évoqué les perspectives de l'association : Développement de l'audience sur les réseaux sociaux, participation à divers salons, animation et structuration du réseau avec les hébergeurs, numérisation du chemin (GPS) …

L'émission « Silence ça pousse » a contacté l'association pour un reportage sur la cardabelle, qui pourrait avoir lieu au printemps prochain.

Enfin, une variante du chemin ou un déplacement d'itinéraire est envisagé car la dernière étape du chemin s'avère trop longue.

Zoothérapie à l'Ehpad La Ginestado

Les soignants de la Ginestado poursuivent leurs efforts pour apporter bien-être et sérénité aux résidents.

Après la création d'une ferme thérapeutique, les pensionnaires ont pu bénéficier de séances de zoothérapie, une technique qui repose sur un échange positif entre l'homme et l'animal.

En effet, les animaux, par leur présence et leurs interactions avec les hommes, ont la faculté de les apaiser et de leur apporter réconfort et bien-être.

Aucune compétence n'est nécessaire pour retirer les bénéfices de cette pratique ; il suffit de se laisser aller à cet échange privilégié.

Et les résultats sont là : la thérapie animale a des effets bénéfiques sur le stress, l'hypertension ou le rythme cardiaque. Elle peut aussi aider à supporter la douleur.

Enfin, la mise en place de cet exercice a permis également un dialogue autour de la cause animale entre soignants, résidents et familles.

Une chose est sûre : cette pratique, encore trop peu utilisée en France, réjouit à la fois les pensionnaires et nos amis à poils ou à plumes.

Spectacle au centre équestre « Cheval de Cœur »

Le centre équestre Cheval de cœur a organisé son spectacle annuel cet été à Aumont-Aubrac. Le thème de l'évènement était le moyen-âge.

Princesses, chevaliers et écuyers ont eu fort à faire pour contrer l'invasion viking ; la mise en scène et les prouesses des jeunes cavalier(e)s ont ravi le public.

Sauts d'obstacles, voltige, danses, le spectacle était très bien rythmé, entrecoupé par de petits sketchs comiques.

Les parents des élèves du centre avaient mis la main à la patte en tenant la buvette ou en aidant à la mise en place du spectacle.

La fête s'est terminée autour du verre de l'amitié, bien mérité après une telle aventure.

Arbre remarquable à Aumont-Aubrac

À Aumont-Aubrac, au jardin public, nous pouvons admirer un magnifique séquoia géant, qui a obtenu le label « Arbre remarquable de France ».

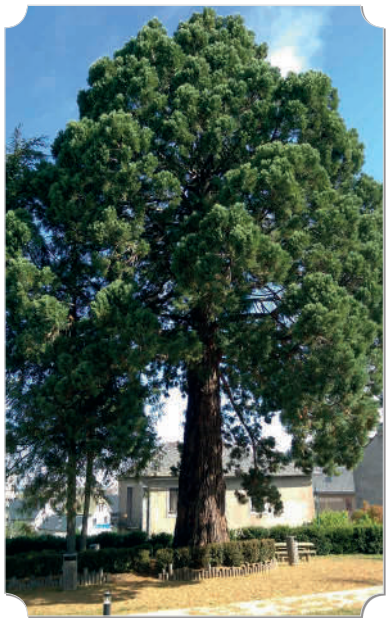

En effet l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde), attribue ce label aux communes possédant un arbre exceptionnel. 200 arbres ont reçu l'insigne à ce jour.

Pour prétendre à ce titre, le candidat doit être mesuré, observé, photographié et répertorié par l'association. Des spécialistes, grâce à une belle expérience en matière de détection des arbres d'exception, peuvent se faire une idée précise de leur valeur remarquable.

Ce sont des arbres vivants exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur passé ou encore leur légende. Ils représentent un patrimoine naturel et culturel qui doit être conservé. Ceux qui côtoient ou découvrent cette curiosité la photographient, séduits par sa valeur symbolique, culturelle et sa rareté.

De tels arbres sont étonnants et nous pouvons être fiers d'en posséder un dans la commune.

Évènements

Enregistrement à l'église de Javols

L'ensemble Métamorphoses, qui avait donné un concert à Javols au mois de septembre, s'est de nouveau installé à l'église, fin octobre, pour l'enregistrement d'une messe de Josquin Desprez.

La *Missa Malheur me bat* est une messe monumentale, construite sur le thème d'une chanson dont nous ne connaissons que les premiers mots, et d'un compositeur incertain. Comme souvent, Josquin s'amuse à divers jeux mathématiques. Son incroyable maîtrise s'exprime à plein dans le dernier *Agnus Dei*, avec l'agencement de 4 canons parfaits entre les 6 voix.

L'interprétation de la *Missa Malheur me bat* est assurée par les 8 chanteurs de l'ensemble Métamorphoses, dirigés par Juliette de Massy,

l'enregistrement est placé sous la direction artistique de Jean-François Felter.

La sortie du CD est prévue en juin 2021, une production Atelier Vocal en Cévennes/La Chapelle des Flandres.

Décorations de Noël

Cette année, afin de rompre la monotonie et pour que ce mois de décembre soit festif, les associations ont décidé de faire un effort de décoration dans les villages de la commune nouvelle.

À Javols, une dizaine d'habitants, séduits par l'idée et enthousiastes, ont répondu présents et se sont retrouvés pour décorer la place et plus spécialement la fontaine et son environnement.

Grâce à des branches de sapin fournies très gentiment par l'école forestière, des rondins de bois, du houx, des jolis nœuds rouges et argent confectionnés par les petites mains, le rendu est plutôt réussi.

Une jolie guirlande lumineuse a été posée par le maire sur la devanture de l'hôtel de ville qui prend ainsi un air de fête. Ces petites choses ont donné au village un avant-goût de Noël.

Merci à tous les bénévoles qui se sont activés pour que la fête soit réussie et ont fait des efforts afin que la magie de Noël s'invite dans tous les cœurs.

Une cérémonie en petit comité pour cette nouvelle centenaire à l'EHPAD La Ginestado

Malgré la crise sanitaire, la mairie de Peyre en Aubrac a organisé samedi 12 décembre 2020 une cérémonie pour le centième anniversaire de Jeanne Maisonneuve, des 4 chemins du Fau de Peyre.

Une centenaire dans notre commune de 2300 habitants, c'est un événement qui ne passe pas inaperçu et ça montre qu'il fait bon vivre dans notre chère commune rurale, toujours aussi verdoyante et accueillante.

Elle a vécu la Deuxième Guerre mondiale, la belle époque, la libération de la France de la botte nazie. Notre centenaire a assisté aussi à la naissance de la télévision, du réfrigérateur, de la machine à laver le linge, et tant d'autres.

Afin de limiter tout risque de contamination, des règles sanitaires ont été appliquées. En plus du port du masque et du respect de la distanciation sociale, cette cérémonie s'est fait « en petit comité,

Paysage de chez nous

Effet Kiss Cool

Martine au 12/13 Édition nationale de France 3

Coucou, c'est moi !

L'équipe du Point Multi-Services à Saint-Sauveur

avec seulement 6 personnes ». C'est donc en toute sécurité et avec « grande émotion » que le Maire de Peyre en Aubrac, Alain Astruc, a remis à Jeanne Maisonneuve, la médaille de la commune tandis que le Maire délégué du Fau de Peyre, Daniel Mantrand, lui remettait une grosse fleur Étoile de Noël, en présence de son fils et de sa belle-fille.

Merci aux personnels de l'Ehpad, à son directeur, aux cuisiniers, et au stagiaire qui a confectionné les gâteaux d'anniversaire.

Zoom sur...
Une émission consacrée à Aumont-Aubrac

PLACE aux VILLAGES

villages de Lozère | KWZ tv Lozère

Cet été, KWZ TV a choisi de poser ses caméras à Aumont-Aubrac pour une nouvelle émission intitulée « Place aux villages » sous la direction d'Éric Michel et animé par le Pot'Poète.

Les invités ont pu parler de la vie locale, des associations, de la dynamique touristique, artisanale et industrielle, et elle avait pour but de mettre en valeur les villages mais aussi les personnes qui aident à leur essor grâce à leur implication.

Alain Astruc était présent pour dire un petit mot d'accueil, présenter la commune nouvelle et évoquer les réalisations de la collectivité.

Puis il a énuméré les projets ambitieux qu'il souhaite voir aboutir et s'est dit satisfait du travail accompli en commun.

Il a tenu également à remercier le monde associatif et s'est félicité des résultats obtenus grâce à l'investissement de tous ces acteurs sans qui rien ne serait possible.

Le président des Jeunes agriculteurs, Vincent Bonnet, Patrice Deloustal, directeur de l'entreprise AFLPH axée sur la communication et qui emploie des personnes handicapées, le chef étoilé Cyril Attrazic dont la réputation n'est plus à faire, tous trois sont venus apporter leur témoignage.

Puis trois commerçants ont pris la parole : la présidente de l'Association des artisans et commerçants, Christelle Moureton (L'Étape des sens), le trésorier, Damien Rocherfort (Aubrac Rando et Pêche), Jean-Baptiste Trauchessec (Gévaudan Vélo).

Ce fut ensuite au tour d'Alain Lorente, président du Comité des fêtes aumonais d'expliquer les difficultés d'organiser des manifestations en cette année particulière : seul le repas intitulé « autour du cochon » a pu avoir lieu suivi de deux marchés nocturnes qui ont remporté un franc succès cet été auprès des locaux mais aussi des vacanciers et pèlerins.

Tous ont parlé de leur activité mise en souffrance au printemps qui a repris très fort compte tenu de l'importante fréquentation touristique cet été en Lozère.

Une nouvelle émission consacrée au patrimoine de la commune nouvelle est prévue prochainement.

L'émission « Place aux villages » consacrée à Aumont-Aubrac est disponible ici : https://www.youtube.com/watch?v=gbrmh6QAGJA&t=7s

Portage de courses alimentaire

Durant le confinement du mois de novembre, la commune, en lien avec les commerçants de proximité d'Aumont-Aubrac, a renouvelé le service de portage de courses alimentaires.

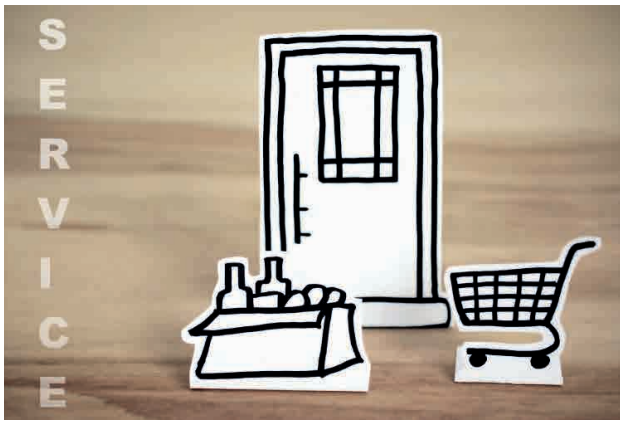

Le portage avait lieu une fois par semaine, uniquement aux personnes isolées qui n'ont pas de moyen de transport, qui n'ont pas de famille ou qui ne peuvent pas se déplacer pour raison médicale.

Les personnes concernées pouvaient passer commande auprès des commerces, et un agent communal déposait les courses devant la porte pour éviter tous contacts directs.

Un service solidaire qui a été bien apprécié par les habitants concernés.

Centre d'Incendie et de Secours d'Aumont-Aubrac

Le Centre de Secours d'Aumont-Aubrac communique :

L'année 2020 fut une année particulière à plus d'un titre.

D'une part, cette pandémie a conduit le Service Départemental d'Incendie et de Secours à repenser sa stratégie pour les interventions de secours à la personne et le Centre de Secours Aumonais n'a pas échappé à la règle : des surblouses, charlottes, lunettes, masques sont venus compléter les équipements déjà présents, afin de garantir la sécurité des intervenants, mais aussi des victimes.

Si, pendant ce temps du premier confinement, l'activité du Centre de Secours a connu un gros ralentissement (peur du COVID ???), les sapeurs-pompiers Aumonais ont néanmoins été engagés sur tous les fronts (secours à personne, accidents, incendies, renforts feux de forêt dans le sud de la France…) pour un total de 235 interventions au cours de l'année 2020.

D'autre part, tout comme la population qui a été fortement touchée par la distanciation sociale, il en a été de même pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers qui a vu la majeure partie de ses manifestations annulées : loto, traditionnels repas…

Concernant les calendriers de fin d'année, vous comprendrez fort aisément que toutes les précautions nécessaires seront prises pour vous les présenter. Ils le seront, sur le seuil de votre porte, ou bien déposés dans votre boîte aux lettres.

Les Sapeurs-Pompiers vous remercient d'ores et déjà de l'accueil, qu'il leur sera réservé !

Ils tiennent également à présenter à l'ensemble de la population leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Et pour terminer sur une note optimiste, le Centre de Secours d'Aumont-Aubrac sous réserve des différents examens d'aptitudes, accueillera trois nouvelles recrues au cours de l'année 2021.

ÉTAT CIVIL 2020

Naissance

AUMONT-AUBRAC
RODRIGUES Maël le 5 févr
DURANT Alma le 29 avr
MAURIN Othman le 4 juin
CHARBONNEL Clémence le 11 août
DÉFONTAINE Gaspard le 14 août
POULALION Kéan le 13 oct
ROCHEFORT Clément le 16 déc

FAU-DE-PEYRE
NAUDON Aliénor le 29 juil

JAVOLS
BARDOU Lou le 14 mai
LE NENAON Alboran le 4 sept
EDMOND kimsaya le 26 déc

LA CHAZE-DE-PEYRE
GRANIER SAUTET Ayden le 6 juil
OSTY MALLET Noélya le 25 août
GERVAIS Antoine le 19 nov

SAINTE-COLOMBE-DE-PEYRE
GINESTIERE Chloé le 2 févr
PAUC Jade le 13 juin
PAUC Robby le 10 juil

SAINT-SAUVEUR-DE-PEYRE
COIRAULT Tao le 1 juin
SOULIER Alice le 12 juin
POUDEVIGNE Thibaut le 4 nov

Mariage

AUMONT-AUBRAC

FAU-DE-PEYRE
BRUNEL Virginie et ROUX Jérôme le 22 août

JAVOLS
GRIMALDI Martine et WOLBER Jean-Louis le 21 nov

LA CHAZE-DE-PEYRE

SAINTE-COLOMBE-DE-PEYRE

SAINT-SAUVEUR-DE-PEYRE
BOUGES Mélanie et CAUSSE Christophe le 8 août
KULESZA Isabelle et THERON Stéphane le 22 août

Décès

AUMONT-AUBRAC
TRAUCHESSEC Marcel le 2 janv
BOUQUET Marie le 22 janv
CHASTAIN Antoinette le 22 janv
BENOIT Marie le 2 févr
DEVEUDEUX Mireille le 10 févr
CHAUVIN Jacqueline le 10 févr
RABEYROLLES Marie le 15 févr
PORTAL Roger le 24 févr
TROCELLIER Roger le 29 févr
BROS Marie le 24 mars
DUPLAN Paulette le 3 avr
LECOMPTE Marcel le 8 avr
ATTRAZIC Céline le 12 avr
MARLET Georges le 28 avr
BOURRIER Claudine le 22 mai
COMPEYRON Renée le 1 juin
CAMMAS Prosper le 3 juin
PHILIP Marie le 5 juin
ROBERT André le 22 juin
CELLIER Odette le 7 août
BRINGER Robert le 8 août
VALIÈRES René le 1 sept
PRUNIÈRES Jean-Baptiste le 2 sept
CUINAT Brigitte le 6 sept
DALLE Jacqueline le 14 sept
GROLIER Pierre le 17 sept
MONTANIER Louis le 20 sept
RIEU Roland le 21 sept
FEGE Jacqueline le 2 oct
CHARREIRE Marthe le 7 oct
ATGER Thérèse le 26 oct
DELMAS Marie le 14 nov
PROUHEZE Raymond le 24 nov
ASTRUC Marthe le 29 nov
THERET Gérard le 4 déc
MATS Catherine le 19 déc
TICHIT Albert le 23 déc

FAU-DE-PEYRE
CHAUVET Marcel le 16 févr.
CHARDAYRE Raymond le 19 févr.
CASSAN Alain le 30 nov.

JAVOLS
MALAVIEILLE Odette le 13 févr
BERTRAND Alain le 3 mars
ROUSSET Gérard le 11 avr
GINESTIERE Georges le 28 avr
PASCAL Raymond le 3 mai
ROUEL Eugène le 18 nov
TROCELLIER Paulette le 3 déc
PAGES Pierre le 5 déc

LA CHAZE-DE-PEYRE
PORTAL Émile le 5 janv
GIBELIN Jean le 20 janv
SOULIER Régine le 17 févr
ROUSSET Jean le 1 mars
ROUME Marcel le 4 juin
BRUGERON Marthe le 8 sept
COMBETTE Émile le 27 déc

SAINTE-COLOMBE-DE-PEYRE
OSTY Marie le 15 sept
SAUSSE Raymond le 3 oct
DALLE Irma le 3 nov

SAINT-SAUVEUR-DE-PEYRE
LAURENT Roger le 14 févr
RESSOUCHE Marie le 24 avr
ROUVIERE Maryse le 29 déc

Infos pratiques - N° utiles

Médecins
- Cabinet Docteur Mal : 16 avenue du Gévaudan – Aumont-Aubrac - 04 66 31 75 64
- Cabinet Docteur Fleury : 16 avenue de Peyre – Aumont-Aubrac - 04 66 42 91 91

Pharmacie de Peyre
Place de la croix – Aumont-Aubrac – 04 66 42 80 11

Gendarmerie
38 route du Languedoc – Aumont-Aubrac - Tel : 04 66 42 80 03

Mairie de Peyre en Aubrac
Maison de la Terre de Peyre – Aumont-Aubrac – Tel : 04 66 42 84 70 – Courriel : peyreenaubrac@orange.fr

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) (Service Communauté de communes)
Maison de la Terre de Peyre – Aumont-Aubrac – M. Martinent – Tel : 06 37 90 21 51

Déchèterie d'Aumont-Aubrac
Route du Crouzet – Aumont-Aubrac – Tel : 06 72 27 85 31
– Ouverture le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Entreprise DELCROS (collecte gravats et inertes pour les professionnels)
Recoules de Berc – Tel : 06 72 15 20 58 – 06 86 48 87 85

SIVOM La Montagne (collecte et traitement des déchets)
Tel : 04 66 31 15 73

Urgences

› **15 SAMU**
› **17 Police et Gendarmerie**
› **18 Pompiers**
› **112 Numéro d'urgence valable pour toute l'Union Européenne**
le 112 a vocation à être utilisé :
- pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen ;
- par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France.

› **114 Numéro d'urgence pour les personnes déficientes auditives**
- Si vous n'êtes pas en capacité de téléphoner, vous pouvez envoyer un SMS gratuitement

› **115 Samu social**
› **116 000 Enfants disparus**
› **119 Allô Enfance maltraitée**
› **39 19 SOS femme violence conjugale**
› **0 800 05 95 95 SOS Viols**
› **0 800 840 800 Sida Info Service**

! **Numéros en 118: des renseignements téléphoniques facturés très cher**

AGENDA

Les mesures sanitaires prises pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus rendent très compliquées la tenue de manifestations et encore plus leurs prévisions.

C'est pourquoi la page Agenda est vide dans ce numéro.

Si vous désirez nous faire part de vos évènements, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : **peyreenaubrac@orange.fr** en précisant dans l'objet « **Peyre en Aubrac, le mag** ».

L'information sera diffusée via l'« **Infolettre de Peyre en Aubrac** » que les inscrits reçoivent par mail (**inscription sur le site : peyreenaubrac.fr**).

Comment joindre la MAIRIE de Peyre-en-Aubrac

Sur place

Maison de la Terre de Peyre - AUMONT-AUBRAC

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Par correspondance

MAIRIE de Peyre-en-Aubrac

Route du Languedoc

Aumont-Aubrac

48130 PEYRE-EN-AUBRAC

En ligne

Courriel : peyreenaubrac@orange.fr

Site Internet : https://peyreenaubrac.fr/

Téléphone

04 66 42 84 70

Élagage : c'est la saison et c'est obligatoire sur le domaine public

Les derniers épisodes neigeux ont souligné l'importance d'entretenir les haies, arbres et arbustes afin de ne pas pénaliser la circulation et l'ensemble de la population en cas de chutes de branches ou d'arbres sur la voirie ou sur les câbles téléphoniques et les câbles électriques basse tension.

Les propriétaires et locataires concernés

Il est rappelé que chaque propriétaire et locataire (décret du 26 août 1987) est dans l'obligation d'entretenir et d'élaguer le cas échéant, les plantations situées aux abords des réseaux et de la voirie. Dans le cas des routes, les plantations et leurs branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Cette mesure est dictée par un souci de sécurité des personnes qui empruntent la voie.

La municipalité encourage chaque propriétaire, dont les végétaux empiéteraient sur les routes, à satisfaire rapidement aux obligations d'entretien et d'élagage. En vertu de l'article article R 116-2-5° du code de la voirie routière, il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public. De plus, la responsabilité du propriétaire riverain pourra être engagée si un accident survenait en raison de la non-application des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.